

ISSN 0242-603 X

Année 2010

Volume 28

***Bulletin de la
Société Linnéenne
Nord-Picardie***



- Siège Social -
Maison des Sciences et de la Nature
14, place Vogel - 80000AMIENS

**Bulletin de la
Société Linnéenne Nord-Picardie**

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

**Constitution du Conseil de la Société
pour l'année 2010**

Bureau

Président	Guillaume DECOCQ
Vice-Présidents	Jean-Paul LEGRAND, Gérard SULMONT
Secrétaire	Jean-Christophe HAUGUEL
Secrétaires adjoints	Marie-Christine DEFRANCE, Michel SIMON
Trésorière	Cécile GAFFET
Trésorière adjointe	Sylvie CHAPLAIN
Bibliothécaire-Archiviste	Georges LEFEBVRE
Bibliothécaire adjointe	Dominique LEFEBVRE

Conseil d'Administration

Jacky BOCQUET, Olivier CARDON, Olivier CHABRERIE, Déborah CLOSSET-KOPP, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER, Olivier PICHARD, Pierre ROYER et François VANHILLE.

Présidents d'honneur	M. P.BULTEZ ; Jean-Roger WATTEZ
Vice-Président d'honneur	Marcel BON
<u>Rédaction du bulletin</u> :	Michel SIMON

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant août. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel.

Bibliothèque 2011

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés et empruntés sur rendez-vous au siège de la Société 14, place Vogel à Amiens. Renseignements auprès de Georges LEFEBVRE au 03.22.90.54.07

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

Cotisation-Abonnement au bulletin 2010

Individuel : 25 euros - Couple : 35 euros - Etudiant et moins de 25 ans : 15 euros

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).

Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 3 euros), soit par virement bancaire international (ajouter 15 euros)

Adresser toute correspondance à :
Société Linnéenne Nord-Picardie
Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS

EDITORIAL

PASSAGE DE RELAIS

Traditionnellement, le Bulletin annuel de notre Société débute par un éditorial de son Président. Celui-ci, le dixième que j'aurais rédigé, revêt une importance particulière à mes yeux puisque ce sera en principe le dernier. En effet, ayant souhaité mettre fin à mes fonctions, le Conseil d'Administration, en sa séance du 4 juillet 2011, a élu notre collègue Jean-Christophe Hauguel à sa tête et un nouveau bureau a été constitué. Je tiens à féliciter très vivement Jean-Christophe, engagé depuis de nombreuses années dans la vie de notre Société et qui a effectué un travail remarquable en tant que secrétaire ces dernières années. Je suis convaincu qu'il saura impulser une nouvelle dynamique et porter haut les couleurs de la Société Linnéenne.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier très sincèrement les membres des différents Conseils d'Administration qui m'ont accompagné durant cette plus que décennie et, en particulier, aux secrétaires, bibliothécaires et trésoriers qui se sont succédé, avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Un bout de chemin a été parcouru, mais la route est encore longue et sinueuse pour faire reconnaître la SLNP à sa juste valeur et pour lui faire occuper la place qui devrait être la sienne sur la scène régionale. Je laisse quelques chantiers en cours, notamment celui du Jardin des Plantes, qui est au point mort depuis le changement d'équipe municipale en 2008 et celui du Musée de Berny qui, en revanche, progresse grâce à la volonté inaltérable de Madame la Conservatrice des Musées d'Amiens. N'étant pas homme à laisser les choses inachevées, je reste membre du Conseil d'Administration et j'ai bien sûr proposé de continuer à suivre ces dossiers jusqu'à leur terme.

D'autres projets ne manqueront pas de voir le jour. Certains sont déjà en cours de réflexion, comme de donner un nouveau souffle aux « Mercredis de la Linnéenne », peut-être en nous inspirant des « Cafés des Sciences » qui remportent actuellement un franc succès auprès du grand public, ce qui implique de nouveaux partenariats. La Société Linnéenne doit plus que jamais s'ouvrir vers la société civile, s'insérer dans les réseaux naturalistes et scientifiques, tout en gardant ce qui fait son identité : l'érudition.

Le relais étant passé, je souhaite à mon successeur un franc succès et à notre Société un avenir aussi prestigieux que son passé, un avenir qui repose évidemment sur la contribution de chacun d'entre-nous.

Bonne lecture et à très bientôt.

Guillaume DECOCQ

Observation d'une nouvelle espèce introduite en région Picardie : l'Oxalis dressé (*Oxalis dillenii*)

par Aymeric WATTERLOT

Conservatoire botanique National de Bailleul, Hameau de Haendries, 59270 Bailleul

L'Oxalis dressé (*Oxalis dillenii*) a été observé en Picardie exclusivement au sein du centre de villages axonais. Ce type de milieu n'étant pas des plus attractifs pour les botanistes, il est vraisemblable que l'espèce soit plus méconnue que rare. L'objet de cette note est donc de susciter l'intérêt des uns et des autres à rechercher ce taxon dans le but de préciser ses statuts de présence et de rareté.

Cette espèce de la famille des Oxalidacées est originaire d'Amérique du Nord. Après examen des différentes situations dans lesquelles l'espèce a été trouvée, tout du moins pour la Picardie, il semble que celle-ci soit involontairement introduite. La présence de plants ou de graines dans les pots et autres jardinières provenant de pépinières pourrait être une explication possible. En effet, dans tous les cas l'Oxalis dressé était présent en abondance au voisinage direct des installations qui ont pour fonction d'ornementer les tombes et le centre des villages (ex : les parterres fleuris).

Ce taxon n'avait jusqu'ici jamais été observé dans le nord de la France, les premières mentions de l'espèce sur le territoire d'agrément du Conservatoire botanique national de Bailleul étant très récentes.

Ainsi, en 2007, le taxon a été observé à trois reprises en Seine Maritime (communes de Lillebonne, Annouville-Vilmesnil et Saint-Nicolas-de-la-Taille – Caroline FARVACQUES). En outre, cette espèce semble avoir été vue récemment dans le Nord Pas-de-Calais (Benoît TOUSSAINT comm. orale). En région Picardie seules trois observations ont été faites, ces mentions concernent les communes suivantes : Vailly-sur-Aisne (16/10/2009-Vincent LEVY), Droizy (25/09/2009-Aymeric WATTERLOT) et Monthiers (03/09/2010-Aymeric WATTERLOT). Il semble toutefois important de souligner le fait que dans la Flore de l'Aisne (RIOMET, L.-B. & BOURNERIAS, M., 1952-1961), l'espèce était déjà mentionnée comme étant à rechercher dans les mêmes stations qu'*Oxalis corniculata*.

Les caractères discriminants de ce taxon peuvent être résumés de la manière suivante. C'est une espèce hémicryptophyte stolonifère possédant des tiges aériennes développées. Le port de la plante est plutôt dressé à l'état jeune et devient décombant (STACE, C. & al., 2010). Les tiges et les pédoncules sont densément couverts de poils simples blancs appliqués donnant une teinte plus ou moins argentée (JAUZEIN, P., 1995). A la différence d'*Oxalis fontana*, la pilosité des capsules d'*Oxalis dillenii* est caractérisée par la présence de longs poils en mélange avec de nombreux poils courts réfléchis. De plus, la présence de taches blanches sur les graines semble être un caractère important (RICH, T.-C.-G. & JERMY, A.-C., 1998). Selon JAUZEIN, P., 1995, l'article basal du pétiole est peu marqué, il est plus ou moins élargi en stipule à marges régulièrement arquées et longuement ciliées. L'inflorescence est composée de 1 à 2 (3) fleurs organisées en cyme ombelliforme.

La période la plus propice à la détermination de cette espèce semble correspondre à la fin de saison (fin août-octobre). Une attention toute particulière vis-à-vis des populations d'Oxalis présentes en centre-village et plus particulièrement dans les cimetières, permettra éventuellement la découverte d'autres populations d'Oxalis dressé. Enfin, il serait intéressant

de savoir si cette espèce est en cours de naturalisation et le cas échéant si celle-ci peut à terme être en expansion sur le territoire picard.

Bibliographie

- DIGITALE : système d'information floristique et phytosociologique [serveur]. Centre Régional de phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul. Version 2010. Bailleul.
- JAUZEIN, P., 1995. – Flore des champs cultivés. INRA, Paris, 898p.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. & DUVIGNEAUD, J., 2004. - Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines. Cinquième édition. Édition du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique. 1167 pages.
- RICH, T.-C.-G. & JERMY, A.-C., 1998. – Plant Crib 1998. Botanical Society of the British Isles, London, 1 vol., pp iii-viii, 1-392.
- RIOMET, L.-B. & BOURNERIAS, M., 1952-1961. – Flore de l'Aisne (fascicule 1 à 8). Union Française des Sociétés de Sciences Naturelles (fascicule 1 à 6) et Société d'Histoire Naturelle de l'Aisne (fascicule 7 et 8), 356p.
- STACE, C., STACE, M. & THOMPSON, H., 2010. - New flora of the British Isles: Third edition. CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS (Cambridge - New York - Melbourne), 1 vol., pp vii-xxxii, 1-1232.
- TOUSSAINT, Benoît (Coord.), 2005a - Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Ouvrage effectué par le Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Picardie. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et du Conseil Régional de Picardie.

Liens internet

- Tela Botanica. Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France par Benoît Bock. BDNFF version 4.02. – accédé le 19 mars 2011.
- Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2010. Inventaire national du Patrimoine naturel, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>.- accédé le 19 mars 2011.



¹ NDLR : Les frises et certaines illustrations, en particulier les mousses, sont extraites du « Botanicum Parisiense ou Denombrement par ordre alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris compris dans la Carte de la Prevoté & de l'Élection de la dite Ville par le Sieur DANET GENDRE année MDCCXXII. Avec plusieurs Descriptions des Plantes, leurs synonymes, le Temps de fleurir & de grainer et une critique des Auteurs de Botanique par Feu Monsieur SEBASTIEN VAILLANT... ». Cet ouvrage a été édité en 1727 et illustré par Claude AUBRIET.

Etat de la flore messicole dans le département de l'Aisne

par Adrien MESSEAN,
11, rue du Chateau
02210 GRAND-ROZOY

Introduction

Le présent article a pour objectif de dresser un bilan de la situation des messicoles dans l'Aisne. De nombreuses données anciennes nous sont disponibles au travers des inventaires réalisés au siècle précédent par RIOMET et BOURNERIAS (1952) et permettent de comparer avec la situation actuelle des espèces inféodées aux cultures.

Cet article tente de montrer la richesse cachée dans les cultures et souvent occultée par les amateurs de nature (les cultures sont d'ailleurs souvent considérées comme hors « zone naturelle »). En effet, les plaines du nord de la France sont trop souvent considérées comme stériles, même s'il est vrai que la diversité en plantes compagnes de nos champs est très loin des tableaux de richesse spécifique du sud-est de la France.

La diversité des sols du département de l'Aisne est remarquable avec la présence des calcaires du Lutétien sur une partie du territoire, des calcaires crayeux au nord du département (Santonien, Sénonien ou Campanien) et des sables du Thanétien et de l'Auversien dans le Tardenois, le Valois et une partie du Laonnois. Ceci permet l'existence de cortèges de messicoles encore variés, quoique fortement appauvris au regard des anciennes données. Malgré tout, leur maintien est aujourd'hui surtout dépendant d'anecdotiques pratiques extensives dans certains champs.

Précisions méthodologiques

Nommées messicoles, plantes compagnes, mauvaises herbes, adventices, la plupart des commensales des cultures sont arrivées autrefois du Moyen-Orient ou de Méditerranée orientale. La diffusion de la plupart des archéophytes dans notre paysage s'est faite à partir du V^{ème} siècle, tandis que certaines néophytes sont arrivées plus tard avec les échanges commerciaux.

Il est ici nécessaire de préciser la définition d'une plante messicole : « les messicoles sont des plantes annuelles à germination préférentiellement hivernale habitant dans les moissons » (Philippe JAUZEIN dans le Monde des plantes (1997, N°458 : page 19 à 23).

Cet article traite quasi exclusivement des messicoles, c'est-à-dire les espèces dont la survie dépend d'un type de culture (la plupart n'existent pas en milieu naturel en Europe de l'ouest). Sont donc exclues les plantes des cultures sarclées, mais incluses quelques annuelles printanières dont le cycle ne suit pas celui des céréales telles *Veronica praecox* et *V. triphyllos*.

Sont par ailleurs prises en compte uniquement les espèces stables sur notre territoire avant le XX^{ème} siècle et parfaitement naturalisées.

Pour cet article, une liste de 75 espèces remarquables de messicoles a été sélectionnée. Il s'agit de taxons relevés aussi bien dans la bibliographie que de données actuelles présentes encore actuellement dans le département de l'Aisne. Elles sont toutes considérées comme d'intérêt patrimonial (à l'échelle de la Picardie), certaines ont disparu de la région depuis

longtemps (*Androsace maxima*, *Bupleurum rotundifolium*, *Delia segetalis*, ...), d'autres sont gravement menacées d'extinction ou vulnérables. Certaines sont encore parfois observées dans les moissons, mais souvent de manière occasionnelle. Enfin, une partie d'entre elles ne s'observent plus dans les champs, mais sont présentes de manière relictuelle sur les bords de routes, des pelouses écorchées ou dans des jachères sur des sols perturbés (*Holosteum umbellatum*, *Teucrium botrys*, *Vicia villosa*...).

Ecologie

Un petit nombre d'espèces « adventices » est toujours omniprésent dans les cultures de céréales, voire est favorisé par les résistances développées aux herbicides (notamment pour les graminées comme *Elytrigia repens*, *Alopecurus myosuroides*, *Apera spica-venti*). D'autres espèces, adaptées aux limons plus ou moins sableux, tels le célèbre Coquelicot (*Papaver rhoeas*), *Viola arvensis*, *Anchusa arvensis* ou *Aphanes arvensis*... se maintiennent actuellement mais restent peu communes dans les cultures du département.

En moyenne un champ de céréales mené en agriculture de type conventionnel peut abriter une dizaine d'espèces d'« adventices » (au sens agricole, donc non exclusivement messicoles), tandis qu'une culture menée en agriculture biologique peut atteindre facilement les trente espèces. Toutefois, cette richesse spécifique reste dépendante des caractères édaphiques. Ainsi, dans un champ d'orge cultivé en agriculture biologique sur limons à Vauxaillon dans le Soissonnais, une quinzaine d'espèces pouvaient être relevées sur un hectare en 2008 ; tandis que sur calcaire sableux à Oulchy-la-Ville, avec le même itinéraire technique, près de trente espèces étaient présentes dont *Bifora radians* et *Valerianella rimosa*, rarissimes dans la région.

Culture d'hiver et culture de printemps

Les cultures les plus favorables aux messicoles sont les céréales d'hiver (orge d'hiver (= *escourgeon*), blé d'hiver, triticale, seigle), la plupart d'entre elles étant semées à l'automne.

En effet, sur deux parcelles contiguës de même surface en conditions favorables aux messicoles (limons sableux siliceux, absence de fertilisation et de produits phytosanitaires) en 2007 à Oulchy-la-Ville, une richesse spécifique fort différente a été observée durant la croissance des céréales.

Dans la parcelle semée en triticale (céréale d'hiver), près de quarante espèces de plantes compagnes ont été relevées, dont 8 espèces remarquables. Au printemps, des milliers de pieds de *Veronica triphyllos* et quelques centaines de *Veronica praecox* étaient présents, tandis que fin juin, avant moisson étaient relevés : *Filago vulgaris*, *Scleranthus annuus*, *Vicia pannonica* ssp. *pannonica*, *Centaurea cyanus*, *Legousia speculum-veneris* et *Trifolium arvense*.

Dans la parcelle semée en orge de printemps, les espèces printanières étaient forcément absentes et peu de compagnes ont suivi en juin-juillet. Une dizaine de plantes étaient relevées, toutes communes et typiques de ce type de culture : *Matricaria maritima* ssp. *inodora* (plus tardive que *M. recutita*, présente en abondance dans la parcelle précédente), *Papaver rhoeas*, *Viola arvensis*,...

Le cortège des messicoles strictes atteint son maximum de floraison et fructification aux mois de juin et juillet. Certaines espèces peuvent néanmoins finir leur développement ou faire une deuxième floraison en août-septembre après la moisson (c'est particulièrement le cas de *Valerianella rimosa* et *Thymelea passerina*) à Oulchy-la-Ville.

Les espèces compagnes des moissons étant pour la plupart annuelles, la stratégie de reproduction est assurée par les graines, certaines espèces pouvant en produire des quantités considérables : 2000 pour *Agrostemma*, plus de 50000 pour le Coquelicot (OLIVEREAU, 1996).

Le « ressemis » accidentel des messicoles était assuré autrefois par le cultivateur qui ne pouvait pas trier les graines des « mauvaises herbes » des céréales. Aujourd'hui, les techniques de triage ne laissent quasiment plus passer de graines adventices; de plus la semence fermière est délaissée au profit des semences sélectionnées par les semenciers industriels (donc pures, sans graines d'aventices).

Groupements de messicoles et répartition dans le département

La végétation compagne des moissons sur limons : *Scleranthon annui* (Kruseman & Vlieger 1939) Sissingh in Westhoff, van Dijk, Passchier & Sissingh 1946

Les annuelles dominent ce groupement faiblement diversifié (BOURNERIAS, 2001). Sa richesse floristique est dépendante de la xéricité (cortèges psammophiles) du sol et de sa pauvreté en matière organique, mais aussi d'une faible pression phytosanitaire et de fertilisation.

Les espèces caractéristiques encore présentes dans l'Aisne sont *Scleranthus annuus*, *Trifolium arvense*, *Filago vulgaris*, *Euphorbia exigua*, *Scandix pecten-veneris*, *Veronica triphyllos*.

Ce groupement s'observe aujourd'hui en de rares localités du Laonnois (Versigny et environs, secteur reconnu par BOURNERIAS en 1952), du Soissonnais (Parcy-Tigny, Oulchy-la-ville) et du Tardenois (Coincy). Les sables du Thanétien y sont quasi exclusifs.

Sur sols acides plus compacts et plus frais (voire argileux), certains cortèges sont très rarement observés : Tardenois et Sud de l'Aisne (avec la présence de la Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*)), Laonnois (*Myosurus minimus*, *Montia minor* sur sols sableux inondés l'hiver).

La végétation compagne des moissons sur sols calcaires : *Caucalidion platycarpi* Tüxen 1950

Groupement originellement très diversifié, essentiellement présent sur les calcaires du tertiaire parisien (Lutétien). Comme pour les moissons sur limons les produits phytosanitaires et la fertilisation limitent l'expression de la diversité floristique.

De nombreuses espèces caractéristiques, souvent d'affinités méridionales ou orientales, dont les plus remarquables sont les *Adonis* (*A. aestivalis*, *A. annua*, *A. flammea*), *Bifora radians*, *Veronica praecox*, *Thymelea passerina*, *Althaea hirsuta*, *Caucalis platycarpus*, ...

Les deux tiers de ces espèces citées par RIOMET et BOURNERIAS (in RIOMET, 1952) dans leurs relevés sont aujourd'hui disparus ou supposés disparus du département.

On retrouve ces groupements sur les cultures du Laonnois (chemin des Dames, Vallée de l'Ailette, Sissonne), du Soissonnais (vallée de l'Aisne, vallée de l'Ourcq) et du Valois (vallée du Clignon) souvent en haut de coteaux.

Est aussi évoqué dans cet article le groupement du *Muscario racemosi-Allion vinealis*, la végétation compagne des vignobles, notamment du fait de la présence d'une espèce non strictement messicole, mais liée aux travaux du sol dans les vignes : la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*).

Certaines espèces citées dans cet article peuvent aussi être caractéristiques de cultures sarclées sur sol eutrophe (ordre des *Chenopodietalia albi* Tüxen (1937) 1950) : *Stachys arvensis*, *Gypsophila muralis*, *Diploaxis muralis*, *Thlaspi arvense*.

Quelques données remarquables en champs cultivés

Observations réalisées entre 2005 et 2009

***Adonis* pl. sp.** : Pas de donnée récente pour les 3 espèces « mythiques » des champs cultivés sur sol calcaire. Dans le département, *Adonis flammaea* a été observé en 2003 dans le Soissonnais dans une culture en bordure du coteau calcaire de Bruys (FRIMIN D., comm. pers.). Cette station était déjà citée par TYTECA en 1978.

Dans le même contexte, à Epaux-Bézu, *Adonis* sp. était observé en 2004 (MANGELYNCK D., ANANIE C., comm. pers.). Tout comme pour Bruys, ces stations ont été recherchées ces dernières années sans succès.

Des *Adonis* (espèce non précisée) étaient présents en bordure de céréales en vallée de l'Ourcq à Rozet-saint-Albin en 1982 (MESSEAN JP., comm. pers.).

A noter que dans le département de la Somme, quelques rares stations d'*Adonis aestivalis* sont encore présentes (GERARD T., comm. pers.).

Althaea hirsuta : messicole des terrains calcaires trouvant refuge quasi systématiquement sur les lisières de champs cultivés (céréale d'hiver et colza).

Dans la bordure externe de champs à proximité de coteau calcaire : Bruys en 2009, Rocourt-saint-Martin en 2010 (WATTERLOT A., comm. Pers.)

Même situation à Bézu-les-Fèves en 2009, Buire en 2010, les deux sur la commune d'Epaux-Bézu et à Chéry-Chartreuve (GERARD T., comm. pers.), tout comme dans d'autres stations du sud du département. Une quinzaine de localités sont actuellement connues, toutes dans le sud de l'Aisne.

Bifora radians : espèce considérée comme une messicole menacée dans de nombreuses régions de France. Il s'agit d'une plante non indigène en Picardie, mais pourtant présente depuis le XIX^e siècle, originaire de l'Europe centrale et méridionale ; elle serait arrivée en France entre le VIII^e et le XV^e siècle (JAUZEIN, 2001). Cette espèce est considérée comme en situation précaire au niveau national par le plan d'action national « messicoles ».

Une seule donnée en champ cultivé, dans une culture d'orge d'hiver sur terrain caillouteux calcaire, à Oulchy-la-ville (2008). A noter qu'il s'agit d'une culture en agriculture biologique. Moins de 10 pieds étaient présents.

Calendula arvensis : Autrefois messicole assez présente dans les vignobles, le Souci des champs n'est plus que rarement observé au sein de marges de vignes en 2010 : Dommiers dans une vigne abandonnée, Chartèves et Brasles (toutes données WATTERLOT A., comm.pers.), Nesles-la-Montagne (HAUGUEL JC, comm.pers.). Au début des années 1990, l'espèce était déjà notée comme sporadique dans les vignes de Brasles (THEVENIN, 1991).

Centaurea cyanus : Le célèbre bleuet se rencontre encore dans quelques cultures du Laonnois, du Soissonnais et du Sud de l'Aisne (plus de dix stations). A noter que des cultivars horticoles ont été implantés sur le chemin des Dames (commémoration de la 1^{ère} guerre mondiale) et on les retrouve aussi parfois à l'emplacement d'anciennes jachères fleuries.

L'espèce sauvage peut exploser dans certains champs, notamment de colza (Coincy, 2008, plusieurs dizaines de milliers de pieds). On le rencontre le plus fréquemment dans des cultures de blé (Cerny, Braye, Bruyères-sur-Fère, 2008-2009) ou de triticale ou seigle (Oulchy, Vauxaillon, 2007).

Le bleuet semble indifférent à un sol calcaire ou siliceux, mais il a le plus souvent été observé sur des substrats xériques.

Filago vulgaris : la Cotonnaire allemande appréciant les sols secs, sableux et acides, on la rencontre dans certaines moissons siliceuses. C'est ainsi qu'elle est présente dans des champs d'orge et de triticale cultivés en agriculture biologique sur la commune d'Oulchy-la-ville (2005-2009), sur des sables acides séchant. Les effectifs ont atteint plusieurs milliers de pieds en 2007. Sur la commune voisine de Rozet-saint-Albin, plusieurs pieds de Cotonnaire ont été relevés en 2008 sur la bordure d'un champ de blé. A noter des individus relevés dans une culture de triticale sur sol calcaire (mais les graines pouvaient provenir des premiers champs cités, voisins de moins de 2 kilomètres).

Filago pyramidata* et *Fumaria parviflora : Sur le camp militaire de Sissonne, de petites parcelles de céréales (maïs, blé et orge) sont cultivées pour le gibier. Elles ne subissent pour certaines, à priori, aucun traitement phytosanitaire. On y retrouve fréquemment la Cotonnaire pyramidale et le Fumeterre à petites fleurs, qui sont deux espèces typiques des moissons sur sol calcaire très minéral.

En leur compagnie croissent *Diplotaxis tenuifolia*, *Ajuga chamaeepytis* et *Papaver dubium*. Dans certaines de ces parcelles, se développent des pieds de Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*), espèce protégée par la loi au niveau européen (espèce très présente sur le camp de Sissonne).

La Cotonnaire pyramidale et le Fumeterre à petites fleurs semblent surtout présentes dans le Laonnois.

Isatis tinctoria : cette espèce autrefois commune dans le Laonnois (RIOMET, 1952), n'est plus connue que sur la commune de Marchais. Elle était présente en une centaine de pieds en marge d'un champ de maïs en 2009, et était déjà connue au même endroit en 2005, culture inconnue (FRIMIN D., comm. pers.).

Le Pastel des teinturiers était autrefois cultivé pour la production d'indigo. Il s'est acclimaté dans les régions chaudes et sèches et s'était naturalisé et dispersé dans toute la région avant de fortement régresser (WATTEZ, 2000).

Legousia speculum-veneris : Avec le Bleuet, il s'agit d'une des messicoles remarquables semblant encore résister dans les cultures axonnaises (une dizaine d'observations récentes). Elle est encore relevée quelques fois sur les sables calcaires du Laonnois et du Soissonnais, mais aussi parfois sur les sables siliceux du Soissonnais. De belles populations peuvent subsister dans certains champs de céréales menés en agriculture biologique (Vauxaillon, Oulchy-la-ville, 2007-2009).

Myosurus minimus : Découverte en mars 2011, une population de plusieurs centaines de pieds de Ratoncule naine est présente dans une après-culture (non travaillée durant l'hiver) de maïs. Ce champ à Chivy-les-Etouvelles (Laonnois) présente un substrat sableux-organique, près de la nappe de l'Ardon. Il est ainsi partiellement inondé tous les hivers et n'est jamais travaillé avant fin avril, ce qui permet l'expression d'une flore très originale. On y note ainsi entre les chaumes de maïs des milliers de pieds de *Sphaerocarpos texanus*, bryophyte des

cultures sableuses fraîches, ainsi que des milliers de pieds de *Montia minor*, Portulacacée des sables acides tassés, exceptionnelle en Picardie.

Petroselinum segetum : Le Persil des moissons, s'il est très rare de nos jours dans le département, peut former des peuplements très importants et monospécifiques, comme à Rozet-saint-Albin (2008) et à Epaux-Bézu (2010) où plusieurs centaines de pieds étaient présents sur une bande de 3 m de large en marge des cultures. Dans le premier cas, il s'agissait d'une culture de blé, dans le second de colza.

Il semble plutôt présent dans le Sud de l'Aisne (hormis une donnée à l'est du département).

Scandix pecten-veneris : le Peigne-de-Vénus, semblant indifférent à l'acidité du sol paraît par contre supporter un certain enrichissement en fertilisants sur sols xériques. En moissons, il a été observé en culture de blé (Rozet-saint-Albin, 2008, Paissy (GERARD T., comm. pers. 2010)) et en marge de culture de tournesol (Versigny, en 2010). A noter qu'il était considéré comme très commun dans le département par RIOMET en 1952.

Scleranthus annuus : le Scléranthe annuel, typique des sables nus siliceux du Laonnois, du Tardenois et du sud de l'Aisne, est plus souvent observé dans les pelouses mobiles, écorchures au sein de pelouses siliceuses que dans les moissons.

Dans une culture de triticales (2006-2008) en agriculture biologique à Oulchy-la-ville, des dizaines de pieds étaient présents avec *Filago vulgaris* notamment.

A Versigny, on observe *Scleranthus annuus* avec d'autres plantes remarquables : *Teesdalia nudicaulis*, *Scandix pecten-veneris*, *Ornithopus perpusillus*, *Anthriscus caucalis*. Cette végétation du *Scleranthion annuui* se réfugie sur les marges d'un champ (céréales en 2009, tournesol en 2010) sur moins de 50 m². Les herbicides empêchent la floraison de la plupart des espèces en 2009.

Thymelea passerina : espèce des moissons calcaires, sur substrats grossiers, la Passerinne annuelle est très discrète (par son port grêle) et fugace. Cette espèce est considérée comme une messicole en situation précaire au niveau national par le plan d'action national.

Une observation dans une culture de triticales en Agriculture Biologique à Oulchy-la-ville en 2006, avec moins de 5 pieds observés. Les années suivantes, l'espèce a été recherchée sans succès.

Hors culture, elle a été relevée sur terrain calcaire remanié par terrassement au Camp militaire de Sissonne (2008).

Tulipa sylvestris : Il s'agit d'une espèce des vignobles exploités traditionnellement et elle est protégée par la loi au niveau national.

Présence dans une vigne conduite en Agriculture Biologique, dans la vallée de la Marne, à Bonneil en 2008-2010. L'espèce subsiste en une population localisée de moins de 30 pieds. Le viticulteur, conscient de la valeur de l'espèce tente de la conserver sur le rang où elle est protégée du binage (désherbage mécanique).

Une autre station plus importante (centaines de pieds) existe sur la commune d'Essômes-sur-Marne, mais en conditions différentes (prairie sèche pâturée).

L'espèce était encore connue récemment sur les communes de Villiers-saint-Denis, Charly-sur-Marne, Azy-sur-Marne et Saulchery, toutes en vallée de la Marne (CBNBL), mais la plupart de ces populations ont fortement régressé depuis.

Valerianella rimosa : la Mâche à oreillettes a été relevée dans deux champs du Soissonnais. A Muret-et-Crouettes, quelques pieds dans un champ d'orge d'hiver sur sables calcaires appauvris en matière organique, en compagnie de l'Avoine à chapelets (*Arrhenatherum elatius* subsp. *bulbosus*), graminée peu courante, considérée comme messicole.

A Oulchy-la-ville, plusieurs milliers de pieds sont observés en 2009 dans une culture de triticales en compagnie de *Valerianella dentata*, tandis que quelques pieds avaient été relevés en 2008 dans la parcelle voisine (orge).

Cette espèce, aujourd'hui exceptionnelle, était considérée comme assez commune dans le département par RIOMET en 1952.

Veronica praecox : considérée comme caractéristique des sables calcaires xériques, la Véronique précoce est présente en une douzaine de localités du Soissonnais, du Laonnois et du Tardenois, la plupart du temps sur pelouse calcicole écorchée.

La Véronique précoce a été néanmoins observée dans trois cultures.

A Oulchy-la-Ville en 2007, plusieurs centaines de pieds au sein d'une culture biologique de triticales en compagnie de *Veronica triphyllos*, sur sables siliceux du thanétien.

Sur la même commune, en 2010 quelques pieds dans une après-culture de céréales, sur sables calcaires du Lutétien moyen.

A Pommiers en 2010, dans une culture de colza sur sables calcaires du Cuisien, une cinquantaine de pieds a été trouvée au printemps, dans une partie de champ épargnée avant le mois de mai par les traitements chimiques.

Veronica triphyllos : espèce printanière des moissons sur sables siliceux.

Remarquable développement dans une culture de triticales (céréale d'hiver) en agriculture biologique sur sables du Thanétien à Oulchy-la-ville (2007-2010). Les effectifs atteignaient plusieurs dizaines de milliers de pieds.

Dans une culture d'orge d'hiver, sur sables de l'Auversien, à Coincy (2008), moins de 5 pieds étaient présents dans un semis apparemment peu réussi.

On retrouve par ailleurs l'espèce en de rares localités sur des sables écorchés en pelouses ou jachères, toujours sur sables acides.

Vicia pannonica : Il s'agit de la sous-espèce *pannonica*, à corolle jaune pâle, typique des cultures sur sables xériques.

Elle a été relevée dans une culture de triticales en 2008, à Oulchy-la-ville (champs en agriculture biologique) en compagnie de *Scleranthus annuus* et *Filago vulgaris*. Son développement intervient juste avant la moisson.

Autres espèces remarquables de messicoles encore présentes hors champs cultivés

Polycnemum majus : Le Grand Polycnème est présent sur des sables calcaires fréquemment remaniés sur les pelouses de la Chaouïa à Oeuilly (site en gestion par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie). Cette espèce est considérée comme une messicole en situation précaire au niveau national par le plan d'action national « messicoles ».

Holosteum umbellatum : Cette espèce autrefois messicole commune des sables calcaires, est devenue rare. On la retrouve en de rares localités du Laonnois et du Tardenois, la plupart du temps sur des écorchements sur des talus routiers (Liesse-notre-Dame, Bruyères-

sur-Fère en 2009) ou des bas-côtés sablonneux (Festieux, WATTERLOT A., comm. pers. 2010) où elle semble trouver refuge.

Galium parisiense : Cette espèce n'est plus observée dans les cultures, par contre plusieurs stations existent en station rudérale. La variété *leiocarpum*, probablement la seule indigène à la différence de *G. p. var. parisiense* a été observée dans différentes gares du département (Braine, Fère-en-Tardenois, Château-Thierry, Bazoches-sur-Vesles, Villers-Cotterêts) (toutes données WATTERLOT A., comm.pers. 2010).

Espèces « mythiques » de messicoles et autres raretés

Elles ont malheureusement aujourd'hui pour la plupart disparu de notre département et le sont aussi ou en voie de disparition dans les départements voisins.

Citons les trois Adonis : *A. aestivalis*, *A. autumnalis*, *A. flammea*, la Nielle des blés (*Agrostemma githago*), la Nigelle des champs (*Nigella arvensis*), la Grande androsace (*Androsacea maxima*), la Spergulaire des moissons (*Delia segetalis*), la Dauphinelle (*Consolida regalis*), la Gagée des champs (*Gagea villosa*), ...

Souvent gravement menacées à l'échelle nationale, la probabilité de les revoir un jour est extrêmement faible. En effet, OLIVEREAU (1996) cite que plusieurs espèces de messicoles ont une longévité importante de leurs graines (plusieurs centaines d'années pour le Fumeterre, la Violette des champs, la Spargoute des champs) mais à conditions de conservations favorables. Mais ceci n'est pas le cas de toutes les espèces, les graines de Nielle par exemple ne pourraient subsister plus de 10 ans. JAUZEIN (2001) parle d'une fuite inexorable vers la disparition pour de nombreuses espèces.

Sur les limites orientales du département de l'Aisne (aux confins du Tardenois et du Soissonnais) et dans le département de la Marne, GUILLAUME (1900) et De LAMARLIERE (1900) citaient de nombreuses espèces compagnes des moissons au début du 20^{ème} siècle.

Odontites jaubertianus semblait assez commun proche de nos limites.

Etaient citées par ces auteurs *Arnosseris pusilla*, *Filago gallica*, *F. arvensis*, *Vaccaria hispanica*, *Polycnemum majus*, *Thymelea passerina* et les trois Adonis, Nigelle, Dauphinelle, Nielle des blés...

Semblaient aussi présentes en moissons, parfois de manière commune, *Neslia paniculata*, *Holosteum umbellatum*, *Valerianella rimosa*, *Lolium temulentum*, *Bromus secalinus*, *Galium tricornutum*, *Caucalis platycarpus*, *Turgenia latifolia*, *Androsacea maxima* ...

Dans les vignes encore présentes dans le Soissonnais, semblaient communes *Thlaspi arvense*, *Diplotaxis viminea* et *Calendula arvensis*.

En 1952, M. BOURNERIAS (RIOMET, 1952) cite dans la Flore de l'Aisne « les moissons calcaires se sont fort appauvries et il est rare de rencontrer au complet l'ensemble caractéristique ; les messicoles siliceuses sont devenues rares, encore plus appauvries que celle des moissons calcaires ».

Il liste pourtant *Centaurea cyanus*, *Filago pyramidata*, *Legousia speculum-veneris*, *Delphinium consolida*, *Agrostemma githago*, *Holosteum umbellatum*, *Ranunculus arvensis*, *Veronica praecox* comme espèces communes.

Au début des années 1980, TYTECA (1982) mentionne le Laonnois méridional comme un secteur de moissons calcaires encore très diversifiées avec la présence d'*Adonis flamma*, *Legousia hybrida*, *Nigella arvensis*.

Ainsi sur les 75 espèces remarquables de messicoles (toutes cités par LB. RIOMET, voir tableau en annexe), plus de 40 semblent disparues ou supposées disparues du département, une vingtaine subsiste dans les cultures mais sont connues en moins de 5 localités dans le département.

Les autres sont soit connues entre 5 et 10 stations en cultures, soit connues hors des champs cultivés.

Au niveau national, JAUZEIN (2006) estime que 300 espèces de plantes croissant dans les champs cultivés sont aujourd'hui menacées de disparition.

Menaces et mesures de conservation

Cette flore messicole est menacée car elle n'a pu s'adapter aux itinéraires techniques mis en place autour de la culture des céréales : tri des semences, phytosanitaires, fertilisation, amendements, labours profonds,...

Mais la difficulté est grande de concilier la limitation des adventices représentant une perte de rendement et la conservation d'espèces messicoles remarquables.

Ces plantes compagnes font partie d'une part du patrimoine naturel de nos régions, mais aussi du patrimoine agricole.

Il est évident que l'agriculture biologique est favorable à la flore messicole. Malgré tout, d'autres facteurs entrent en jeu : les conditions édaphiques, le potentiel grainier du sol, la pratique de labours profonds, la culture ou non de céréales d'hiver / de printemps.

Les traitements herbicides sont bien entendu les plus dommageables, mais les insecticides ont aussi leur part de responsabilité (impacts sur les insectes pollinisateurs de la flore sauvage).

Le labour trop profond enfouit les graines des adventices dont les messicoles sont pour beaucoup les moins résistantes (graine à durée de potentiel de germination faible).

Le travail superficiel du sol est donc une technique favorable (hors semis direct qui utilise beaucoup le désherbage chimique). Il se fait à l'aide d'outils à dents (herse, chisel, décompacteur, ...).

La première des mesures de conservation est le maintien d'itinéraires techniques favorables aux plantes messicoles dans les champs reconnus pour leur richesse en plantes compagnes. Malgré tout, ceci est aujourd'hui trop marginal (moins de 3 % des exploitations françaises et 1 à 2 % dans l'Aisne sont en agriculture biologique) et les cultures sur sol trop ingrat sont soit délaissées aux profit de jachères, soit fertilisées intensivement.

L'intérêt des jachères :

Les jachères agricoles mises en place depuis 1992 permettent la conservation provisoire *in-situ* de quelques populations de messicoles menacées (GERARD, à paraître). C'est le cas par exemple dans l'Aisne pour *Legousia speculum-veneris*, *Reseda phyteuma*, *Scleranthus annuus*, *Veronica praecox*, *Veronica triphyllos*. Si la pérennisation à moyen terme des jachères n'est pas assurée (forte pression de remise en culture depuis 2009), elles permettent au moins la reconstitution d'un stock de semences dans le sol (OLIVEREAU, 1996).

La conservation d'espèces menacées *ex-situ* et le renforcement des populations existantes :

Cette pratique est réalisée ponctuellement par le Conservatoire botanique national de Bailleul (WATTERLOT, comm.pers), par exemple sur *Polycnemum majus* en 2010 (hors champs cultivés, à Oeuilly) et dans les années 1990 à Saint-Pierre-ès-Champs (60) (HAUGUEL, comm.pers.).

La conservation de bandes de cultures non désherbées et non fertilisées, en bordure de champs de céréales, peut être favorable à la préservation de certaines populations de messicoles. Cette action pourrait passer par la mise en place d'une mesure agro-environnementale (MAE) spécifique, comme cela est pratiqué en Belgique (LEGAST *et al.*, 2008).

Remerciements

Je tiens à remercier Jean-Christophe HAUGUEL, Aymeric WATTERLOT et Thibaut GERARD pour les échanges constructifs sur les messicoles que nous avons eus, leur communication de données et leur relecture de ce travail.

Les illustrations sont tirées de la Flore de France (COSTE, 1937).

Bibliographie

- BOURNERIAS *et al.*, 2001. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. *Ed. Belin*, Paris. 640 p.
- Collectif, 2009. Plan d'action national en faveur des plantes messicoles. Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- COSTE, H. 1937. Flore descriptive illustrée de la France, de la Corse et des régions limitrophes. 3 Tomes. *Librairie des Sciences et des Arts*, Paris. (retirage)
- DIGITALE – Serveur – [01-2011]. Banque de données floristiques et phytosociologique du Conservatoire Botanique National de Bailleul
- FRIED G., 2009. Les plantes messicoles et les plantes remarquables des cultures en Alsace. *Soc. Botanique d'Alsace*, Strasbourg, 172 p.
- GERARD T., à paraître. Fonctionnalité des jachères et bandes enherbées pour la faune, la flore et les habitats naturels d'intérêt écologique.
- GUILLAUME A., 1900. Etude sur la géographie botanique du département de la Marne (2) – Flore xérophile de la Marne, la plaine crayeuse. *Bull. de la Soc. Et. Sc. Nat. de Reims*, Tome IX, pp. 9-79
- JAUZEIN P., 1997. *Le Monde des plantes*. N°458 : pp 19 à 23
- JAUZEIN P., 2001. Biodiversité des champs cultivés : l'enrichissement floristique. *Dossier de l'environnement de l'INRA* n° 21, pp 43-64
- JAUZEIN P., 2006. Flore des champs cultivés. Coll. Techniques et pratiques. *Inra éditions*. Paris, 898 p.
- LAMARLIERE (De) G., 1900. Etude sur la géographie botanique du département de la Marne (3) – Flore xérophile de la Marne, le Soissonnais. *Bull. de la Soc. Et. Sc. Nat. de Reims*, Tome IX, pp. 80-136
- LAMBINON *et al.*, 2004. Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines. 5^{ème} édition. *Ed. Jardin botanique national de Belgique*, Meise. 1170 p.
- LEGAST M. *et al.*, 2008. Les messicoles, fleurs des moissons. Collection Agrinature n°1. Ministère de la région Wallonne, Direction régionale de l'Agriculture. 124 p.
- OLIVEREAU F., 1996. Les plantes messicoles des plaines françaises. *Courrier de l'environnement de l'INRA* n°28
- RIOMET LB., 1952-1961. Flore de l'Aisne. Fascicules 1 à 8, synthèse de M. BOURNERIAS. *Société d'histoire naturelle de l'Aisne*. 356 p.
- SELENET P., 2009. Les messicoles : les fleurs des moissons. *La Garance voyageuse* n°88, pp. 53-60
- THEVENIN S., 1991. Les coteaux à vignes de Château-Thierry. Les paysages végétaux. Excursion du 24-06-1990. *Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Reims* n°5

TOUSSAINT (*coord.*), 2005. Inventaire de la flore vasculaire de Picardie : Raretés, protections, menaces et statuts. CRP / CBNBI, Bailleul.

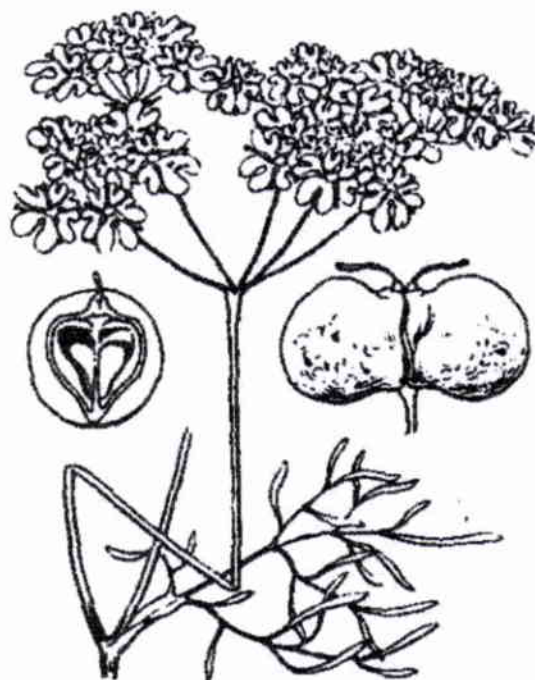
TYTECA D., 1982. Problèmes de la protection des sites d'intérêt botanique dans le Laonnois méridional. *Natural. Belges*, pp. 200-226

WATTEZ JR., 2000. Note floristique. *Bull. Soc.Lin.N.Pic.*, Amiens, vol 18, pp 61-64

WATTEZ JR., 2000. Observations concernant la localisation des anciens vignobles dans le département de la Somme. *Bull. Soc.Lin.N.Pic*, Amiens, vol 18, pp 25-34



Thymelea passerina



Bifora radians

Nom scientifique	Remarques M. Bourmerias Flore de l'Aisne (1952)	Rareté selon MB/LBR ⁴	Rareté Pic 2005 ²	Ecologie ⁵	Estimation présence en champ cultivé dans l'Aisne ¹
<i>Adonis aestivalis</i>		AC	E	x - c	D
<i>Adonis annua</i>		AR	E	x - c	D
<i>Adonis flammea</i>	Quinzaine de localités	R	D?	x - c	D
<i>Agrostemma githago</i>		CC	D?	x	D
<i>Ajuga chamaepitys</i>		AC	AR	x - p - c	10 - 20
<i>Althaea hirsuta</i>		AC	RR	x - p - c	5 - 16
<i>Androsace maxima</i>	En voie de disparition	RRR	D	x - c	D
<i>Anthemis arvensis</i>		CC	R	x	AD
<i>Anthemis mixta</i>	En voie de disparition	RR	D	x - p - s	D
<i>Arnoseris minima</i>	En voie de disparition	AR	D?	x - p - s	D
<i>Asperula arvensis</i>	semble se raréfier	R	D	x - a - c	D
<i>Bifora radians</i>	Dizaine de localités	RR	E	x - c	1 - 1
<i>Bombycilaena erecta</i>	Vingtaine de localités	RR	D	x - p - c	D
<i>Bupleurum rotundifolium</i>	Quinzaine de localités	R	D	x - a/p - c	D
<i>Calendula arvensis</i>	Zone de vignoble uniquement	AR	E	x - c (vignes)	1 - 4
<i>Camelina sativa</i>	Subspont. Disséminé partout		D	x	(0) - 1
<i>Caucalis platycarpus</i>	Quinzaine de localités	AR	E	x - a/p - c	D
<i>Centaurea cyanus</i>		CC	R	x - a/p	9 - 13
<i>Chrysanthemum segetum</i>	En voie de disparition	RRR	AR	s	AD
<i>Conringia orientalis</i>	Dizaine de localités	RR	D	x - c	D
<i>Delia segetalis</i>	Vingtaine de localités	R	D	l/p - s	D
<i>Consolida regalis</i>		AC	RR	x - a/p - c	AD
<i>Diplotaxis muralis</i>		AR	RR	x - p - c	(0) - 2
<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	Vingtaine de localités	R	AR	x - p - c	2 - 15
<i>Diplotaxis viminea</i>	Vingtaine de localités	RR	D?	x - p - c	D
<i>Filago arvensis</i>	absent nord aise	AC	D	x - a/p - s	D
<i>Filago gallica</i>		AR	D	x - a/p - s	D
<i>Filago vulgaris</i>		AC	E	x - a/p - s	3 - 7
<i>Filago pyramidata</i>		AC	RR	x - a/p - c	1 - 12
<i>Fumaria parviflora</i>		AR	RR	x - p - c	1 - 7
<i>Fumaria vaillantii</i>		AC	RR	x - c	AD
<i>Gagea villosa</i>	Trentaine de localités	AR	D	x - a/p - c	0 - 1
<i>Galeopsis segetum</i>	surtout AC sud aise		D	x - p - s	D
<i>Galeopsis ladanum</i> ³		CC	?	x - p - c	AD
<i>Galium parisiense</i>	En voie de disparition	AR	E	x - a/p	0 - 6
<i>Galium tricornutum</i>	semble se raréfier	AC	D?	x - a - c	D
<i>Gypsophila muralis</i>	Vingtaine de localités	RR	D?	h - l/p - s	D
<i>Holosteum umbellatum</i>		AC	E	x - a/p - c	0 - 8
<i>Isatis tinctoria</i>	SE de laon-sissonne	AR	E	x - p - c	1 - 1
<i>Lathyrus nissolia</i>	Vingtaine de localités	AR	RR	x - a/p	(0) ⁶ - 1
<i>Legousia hybrida</i>	Dizaine de localités	R	AR	x - p - c	(0) - 1
<i>Legousia speculum-veneris</i>		C	R	x - c	11 - 15
<i>Linaria arvensis</i>	Quinzaine de localités	RR	E	x - p - s	AD
<i>Linaria pelliceriana</i>	Quinzaine de localités	RR	D	x - p - s	D
<i>Lolium temulentum</i>		AC-AR	D	x	D
<i>Myosurus minimus</i>	Vingtaine de localités	R	RR	h - l - s	1 - 2
<i>Neslia paniculata</i>	Vingtaine de localités	RR	D	x - c	D
<i>Nigella arvensis</i>		AR	D?	x - p - c	D
<i>Odontites jaubertiana</i>	Cinq localités	RRR	D?	x - a/p - c	D
<i>Orlaya grandiflora</i>	Vingtaine de localités	R	D?	x - a/p - c	D
<i>Papaver hybridum</i>	Quinzaine de localités	R	R	x - c	AD
<i>Petroselinum segetum</i>	Quinzaine de localités	RR	E	a/p - c	3 - 5
<i>Polycnemum arvense</i>	Vingtaine de localités	RR	D	x - p - c	D
<i>Polycnemum majus</i>		RR	E	x - a/p - c	0 - 1
<i>Ranunculus arvensis</i>		CC	D?	a - c	AD
<i>Reseda phyteuma</i>		AR	RR	x - a/p - c	1 - 4
<i>Scandix pecten-veneris</i>		CC	R	x - a/p	3 - 5
<i>Scleranthus annuus</i>		AC	RR	x - p - s	4 - 11
<i>Stachys annua</i>		AC	AR	x - c	6 - 14
<i>Stachys arvensis</i>		C	AR	l/p - s	(0) - 2
<i>Teucrium botrys</i>		AC	R	x - p - c	>1 - 18
<i>Thlaspi arvense</i>		C	R	a - c	1 - 5
<i>Thymelaea passerina</i>	Dizaine de localités	RR	E	x - a - c	1 - 2
<i>Tulipa sylvestris</i>	Vallée de la Mame	RR	E	a - c (vignes)	2 - 4
<i>Turgenia latifolia</i>	Quinzaine de localités	R	D?	x - a/p - c	D
<i>Vaccaria hispanica</i>		AR	D	x - a/p - c	D
<i>Valerianella coronata</i>	Vingtaine de localités	RR	D	x - a/p - c	D
<i>Valerianella eriocarpa</i>	Vingtaine de localités	RR	D?	x - a/p - c	D

<i>Valerianella rimosa</i>		AC	E	x	2 - 2
<i>Veronica aciniifolia</i>		AR	D	h - l/p - s	D
<i>Veronica praecox</i>		AR	RR	x - p - c	2 - 12
<i>Veronica triphyllos</i>		AC	E	x - p - s	2 - 4
<i>Vicia hybrida</i>	Quinzaine de localités	RR	D?	x	D
<i>Vicia pannonica</i>	Quinzaine de localités	RR	E	x - a/p	1 - 1
<i>Vicia villosa</i>	Dizaine de localités	R	RR	x - a/p	0 - 3

¹ : Il s'agit des données récentes connues (2004-2010) dans le département. La première valeur correspond au nombre certain de stations présentes en tant que plantes compagnes des champs cultivés, la valeur suivante au nombre total de stations en tenant compte des autres habitats de substitution.
Les données sont issues des prospections personnelles, de communications personnelles (David FRIMIN, Thibaut GERARD et JL FOURMEAUX) et de l'extraction de la base de données DIGITALE du Conservatoire botanique national de Baillieux
D : Disparu ou supposé disparu du département
AD : Absence de données ou disparu

² : Selon les critères de rareté de TOUSSAINT (2005). D : Taxon disparu de Picardie, D? : Taxon supposé disparu, E : Taxon exceptionnel, RR : Taxon très rare, R : Taxon rare, AR : Taxon assez rare

³ : Il est probable que *Galeopsis ladanum* ait été confondu avec *G. angustifolia* (synonymie). Pour ce dernier taxon, plusieurs stations existent dans l'Aisne, mais moins de 3 en champ cultivé.

⁴ : Indice de rareté défini par L-B RIOMET et repris par M. BOURNERIAS dans la Flore de l'Aisne (1952)

⁵ : Les critères écologiques de Jauzein (1995) ont été repris, simplifiés pour ne représenter que les indices hydriques, de texture et de réaction du sol (pH)

h : plante hygrophile liée à une nappe peu profonde ou à un engorgement hivernal

x : plante xérophile ne poussant que sur des sols secs

a : terrains argileux ou marneux

l : limons battants

p : plante de terrains filtrants, généralement sablonneux

s : plante calcicuge (sols siliceux et terres acides)

c : plante calcicole (sols riches en calcaires et terres basiques)

⁶ : Une station existait dans les années 1990 à Chassemy en champ cultivé (JL FOURMEAUX, comm.pers.), la localité n'a pas été revisitée récemment



La présence méconnue de *Scilla bifolia* L. dans le Bois de Loeuilly (80)

par G. Lefebvre
7, Grande Rue
80290 Taisnil

Résumé:

L'observation inédite de *Scilla bifolia* dans un bois du sud-Amiénois est relatée et replacée dans le contexte phytogéographique régional.

A/ Longtemps sous-estimée, la présence de *S. bifolia* en Picardie occidentale (en l'occurrence, le département de la Somme) a fait l'objet dans les années 1975-1980 d'observations répétées ayant révélé que plusieurs bois de la région amiénoise recélaient des populations importantes de cette Liliacée vernale peu commune.

L'ensemble de ces découvertes avait incité J.R et A. Wattez (1983) à faire la synthèse des observations (anciennes et plus récentes) concernant la scille à deux feuilles dans le nord de la France ; depuis, d'autres découvertes ont été faites, en particulier dans le bois de la Garenne, près de Thérines, dans l'Oise normande (Wattez 1997).

Toutefois, la présence de *S. bifolia* dans le bois privé de Loeuilly était demeurée ignorée jusqu'à une date récente (2006) ; le but de cette note floristique est de faire connaître cette importante population de scille et de préciser les conditions du milieu dans lequel elle se développe.

B/ Les observations effectuées par une vingtaine d'auteurs ayant prêté attention à la présence de *S. bifolia* avaient été rassemblées dans un tableau récapitulatif ayant permis à J.R. et A. Wattez de révéler la diversité des phytocénoses forestières au sein desquels cette plante que l'on peut qualifier de «pré-vernale» peut s'implanter ; reprendre ces considérations alourdirait sans profit le texte de cette note floristique.

C/ En ce qui concerne le bois de Loeuilly, la Scille est présente dans un secteur sans dénivellation de ce massif boisé ; elle occupe une superficie d'environ un hectare et demi (la plus étendue du département). Les phytocénoses forestières sont des chênaies sessiliflores ; l'une comme l'autre sont exploitées en taillis sous futaie ; en sous-strate, les charmes, (*Carpinus betulus*) sont bien représentés. La forte présence du Tilleul, y compris dans la strate arborescente rapproche la végétation forestière du bois de Loeuilly de celle de la butte boisée dominant Conty qui est toute proche (environ 4 km. à vol d'oiseau). Les tilleuls du bois de Loeuilly paraissent présenter des caractères intermédiaires entre *Tilia cordata* (abondant à Conty) et *T. platyphyllos.* ; ils seront nommés *T. x intermedia*.

Bournerias, Arnal et Bock (2001) évoquent la présence préférentielle de *S. bifolia* dans les chênaies-charmaies installées «sur sols sableux; légèrement calcarifères ; c'est la chênaie-charmaie-tillaie décrite par Jovet» dans le Valois ; un rapprochement avec les phytocénoses du bois de Loeuilly est possible.

D/ Deux relevés de végétation ont été réalisés en mars 2009 et juin 2010 dans le site où prospère la Scille, en utilisant la méthodologie sigmatiste; leur superficie est d'environ 300 m² ; ils sont regroupés dans les listes ci-jointes :

	A	B
strate arborescente	80%	80%
<i>Quercus petraea</i>	2	3
<i>Betula verrucosa</i>		+
<i>Tilia x intermedia</i>	4	2
<i>Prunus avium</i>	1	
<i>Fagus sylvatica</i>	1	
strate arbustive haute	70%	80%
<i>Tilia x intermedia</i>	2	3
<i>Carpinus betulus</i>	2	3
<i>Betula verrucosa</i>	2	2
strate arbustive basse	70%	50%
<i>Carpinus betulus</i>	1	1
<i>Acer campestre</i>	+	+
<i>Corylus avellana</i>	+	+
<i>Crataegus laevigata</i>	1	+
<i>Fagus sylvatica</i>		+
strate herbacée	70%	60%
<i>Scilla bifolia</i>	2	2
<i>Hyacintoides non scripta</i>	3	3
<i>Arum maculatum</i>	1	
<i>Deschampsia caespitosa</i>	+	r
<i>Milium effusum</i>		+
<i>Melica uniflora</i>		+
<i>Brachythecium sylvaticum</i>	+	
<i>Lamium galeobdolon</i>	3	2
<i>Mercurialis perennis</i>	3	1
<i>Viola reichenbachiana</i>	2	1
<i>Asperula odorata</i>	1	+
<i>Potentilla sterilis</i>	1	+
<i>Vicia sepium</i>	1	+
<i>Geum urbanum</i>	+	+
<i>Euphorbia amygdaloides</i>		+
<i>Veronica montana</i>	+	
<i>Stachys officinalis</i>		1
<i>Anemone nemorosa</i>	+	+
<i>Ajuga reptans</i>		+
<i>Polygonatum multiflorum</i>	+	
<i>Dryopteris filix mas</i>		r
<i>Hedera helix</i>	+	+
<i>Rubus sp.</i>		+
strate muscinale	60%	20%
<i>Thamnobryum alopecurum</i>	2	2
<i>Polytrichum formosum</i>		+
plantules		
<i>Acer campestre</i>	+	+
<i>Crataegus laevigata</i>	+	
<i>Fraxinus excelsior</i>		+
<i>Tilia x intermedia</i>		+

Déjà remarquée par J.R. et A. Wattez (1983), la «cohabitation» d'une espèce de répartition continentale comme *S.bifolia* avec la jacinthe des bois, *H. non scripta* (= *Endymion nutans*) est à rappeler ; celle-ci possède une aire géographique toute différente et si caractéristique que le phytogéographe belge, P. Roisin (1969) l'avait utilisée afin de cerner les contours d'un territoire phytogéographique original qu'il nomma sous-domaine médio-atlantique.

E/ Bien que les relevés phytosociologiques réalisés l'aient été à peu de distance l'un de l'autre, les substrats présentent des différences comme le révèle la composition floristique de la strate herbacée ; or, *S. bifolia* abonde dans l'un comme dans l'autre des deux relevés réalisés. Cette particularité confirme l'opinion émise par J.R. et A. Wattez: «*S. bifolia* se développe sur des substrats assez divers et son amplitude ionique est assez grande ; elle n'est ni l'espèce strictement calcicole, ni le taxon préférentiellement acidocline...antérieurement envisagé»..

Probablement, faut-il considérer *S. bifolia*, à la suite de Becker, Picard et Timbal (1978), comme une plante «forestière à répartition écologique bimodale».

F/ La découverte d'une importante population de *S.bifolia* dans le bois de Loeuilly confirme l'intérêt offert par le sud-Amiénois sur le plan biogéographique comme l'a déjà souligné J.R.Wattez (2005). La possibilité d'y faire d'intéressantes observations de botanique demeure pour peu que les domaines forestiers privés soient accessibles ; aussi, faut-il remercier le propriétaire du bois de Loeuilly, M.Van de Kerchove pour l'obligeance dont il fait preuve en laissant les botanistes et les mycologues parcourir sa propriété.

* Il est interdit de pénétrer dans ce bois privé sans autorisation.

** Remerciements à J-R.Wattez et A.Wattez-Franger pour leur indispensable collaboration.

Bibliographie succincte

- Becker M., Picard J.F., et Timbal J. 1978. Les espèces forestières à répartition écologique bimodale ; hypothèses et premiers éléments. *Actes 103 ème Congrès Soc. Sav. Nancy*. p.189-199.
- Bournerias M., Arnal G. et Bock C. 2001. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Belin éd.640p. (p.518).
- Roisin P. 1969. Le domaine phytogéographique d'Europe. Duculot éd. Gembloux. 262p. (p.192).
- Wattez J.R. 1997. Note floristique. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*. t.15. p.61-63.
- Wattez J.R. 2005. Essai de délimitation des territoires phytogéographiques dans le département de la Somme. *Lejeunia* n°179.41p.
- Wattez J.R. et Wattez-Franger A. 1983. *Scilla bifolia* en Picardie ; répartition et écologie. *Bull. Soc. Linn. Nord France*. t.4. p.10-26. Cet article comporte une importante bibliographie concernant la présence de *S. bifolia* dans la France du nord- ouest et du centre-ouest.



Photos G.Lefebvre

Nouvelles données sur la présence de l'Arroche stipitée (*Atriplex longipes* Drejer) sur le littoral Nord Pas-de-Calais et Picardie.

par Antoine Meirland

Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux
&

Sabrina Langin

Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux
&

Aymeric Watterlot

Conservatoire Botanique National de Bailleul

Adresse de correspondance :
GEMEL, 115 Quai Jeanne d'Arc,
80230 Saint Valery sur Somme

Atriplex longipes est une espèce protégée au niveau national (arrêté du 31 août 1995) dont la première mention en France concernait la localité de Bourbourg, dans le Nord de la France (OLIVIER & al., 1995). L'espèce fût ensuite observée dans le secteur du Fort-Vert (V. BOULLET en 1998 in TOUSSAINT & al., 2008). Ces dernières années, des prospections spécifiques menées sur les côtes normandes et bretonnes ont permis de localiser cette espèce sur plusieurs stations (DALIBARD, 2007). En 2010, nous avons prospecté différentes zones du littoral de la Somme et du Pas-de-Calais, à la recherche des diverses espèces du genre *Atriplex*. Notre attention s'est portée plus particulièrement sur *Atriplex longipes* qui d'après DALIBARD (2007), semble plus méconnue que rare.

L'Arroche stipitée connue aussi sous le nom d'Arroche à longs pédoncules est caractérisée, comme son nom l'indique, par des pédicelles portant les valves (ou bractéoles) qui sont de deux types, certains de moins de 10 mm et d'autres, surtout ceux situés à l'aisselle des feuilles, de 10 à 25mm (LAMBINON & al., 2004). Par ailleurs, il faut signaler l'existence de deux taxons d'origine hybridogènes :

- *Atriplex* x *taschereaui* Stace [*Atriplex longipes* Drejer x *Atriplex glabriuscula* Edmondst.]
- *Atriplex* x *gustafssoniana* Taschereau [*Atriplex longipes* Drejer x *Atriplex prostrata* Boucher ex DC.]

Atriplex longipes a été observé avec l'hybride *Atriplex* x *gustafssoniana*. La discrimination entre ces deux taxa est principalement basée sur la longueur des pédicelles, l'hybride ayant des pédicelles longs de 0,5 à 5 mm alors qu'ils (que certains) mesurent plus de 10 mm chez *A. longipes* (STACE & al., 2010).

Les prospections ont eu lieu pendant la période de fructification de l'espèce, de fin septembre à début novembre 2010.

A Saint-Valéry-sur-Somme, *A. longipes* a été observé au pied de la falaise morte, entre le bois Houdant et le Cap Hornu. L'espèce est localisée au niveau des laisses de mer, souvent au sein d'un enchevêtrement d'Arroche hastée (*Atriplex prostrata*). Elle a également été observée plus bas sur l'estran, au sein de zones à *Statice* commun (*Limonium vulgare*).

Au niveau de la jonction de la renclôture Elluin et de la route départementale n°940, différentes stations de l'hybride *Atriplex* x *gustafssoniana* en mélange avec *Atriplex prostrata* ont été observées dans une importante zone de dépôt de laisse de mer. Un seul individu a pu clairement être rattaché à *A. longipes*. Des travaux récents ont eu lieu sur cette zone, il s'agit notamment de l'aménagement du Dien dans l'estuaire et des pieds de digue qui ont été recouverts de sédiments. Il est à souligner le fait que lors des différentes études ayant été réalisées en amont de ces aménagements, ni l'hybride ni *A. longipes* n'avaient été mentionnés.



photo 1 : pied d'*Atriplex longipes*



photo 2 : mesure d'un pédicelle et du fruit

Au niveau du parking de la Maye, dans la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, les communautés à *Atriplex* sont en majorité constituées d'*Atriplex prostrata* avec très localement de l'Arroche de Babington (*Atriplex glabriuscula*) (non loin du parking de la Maye), cependant l'hybride entre ces deux taxons n'a pas été observé. En complément, plusieurs pieds d'*A. longipes* et de l'hybride *Atriplex x gustafssoniana* ont été observés le long de la digue allant de l'extrémité nord du parking de la Maye à la rivière. Les individus observés sont localisés principalement en bordure de filandres, dans les zones de laisse de mer, ainsi que dans certaines zones à *Limonium vulgare*. Par ailleurs, nous avons pu constater la présence sporadique de l'Arroche laciniée (*Atriplex laciniata*) le long du chemin d'accès au triangle ouest et au banc de l'Ilette.

C'est en baie d'Authie, que la richesse spécifique au sein du genre *Atriplex* est la plus prononcée avec l'observation de l'Arroche littorale (*Atriplex littoralis*), d'*Atriplex glabriuscula* et d'*Atriplex laciniata*. En outre, *A. longipes* a été observé en pied de digue, au niveau du parking d'accès en baie à Fort-Mahon-Plage. La population s'étend de façon plus ou moins continue au moins jusqu'au lieu dit du Fer à cheval. L'hybride, *A. x gustafssoniana*, a également été observé en abondance, descendant plus bas sur l'estran, parfois au sein du groupement à Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*) ou dans des *Puccinellietum maritimae* secondaires.

Du côté Pas-de-Calais, *A. longipes* a aussi été observé en abondance en pied de digue au niveau du parking d'accès à Groffliers, en bordure de mare de chasse et à proximité des filandres. A noter, un énorme pied, au niveau de la barrière d'accès à ce parking. D'autres individus ont été observés au niveau de la pointe du Perroquet. Différentes zones, comprenant des hybrides, ont été observées, ces derniers descendant plus bas sur l'estran que *A. longipes*.

Des informations transmises par le Conservatoire Botanique National de Bailleul font état d'une mention de cette espèce en Baie d'Authie, datant de 2008 et non encore intégrée dans DIGITALE. Cette première observation régionale a été faite par Nicolas PAX. La station se situe au bord d'une mare de chasse, dans une roselière à Scirpe maritime (*Bolboschoenus maritimus*) associé à l'Oenanthe de Lachenal (*Oenanthe lachenalii*) et au Chénopode à feuilles grasses (*Chenopodium chenopodioides*). La zone est située très haut sur l'estran par

rapport à nos observations. L'amplitude écologique de l'espèce semble importante et devrait être précisée.

Comme DALIBARD (2007), nous ne croyons pas à une arrivée massive de cette espèce nordique dans notre région. Le manque d'observation de l'espèce, liée en partie à l'effort de prospection nécessaire pour identifier *A. longipes* au sein de populations denses d'*A. prostrata* et de l'hybride *Atriplex x gustafssoniana*, est, à notre avis également, une des raisons des lacunes concernant la distribution de cette espèce. Cependant, comme le montre cet article, tout comme celui de DALIBARD (2007) l'avait montré pour la partie bretonne et normande, ces recherches fastidieuses peuvent être couronnées de succès. Suite à nos prospections, nous considérons que l'espèce est potentiellement présente sur l'ensemble des zones de fond de baie de Somme et de fond de baie d'Authie.

Actuellement, différents travaux d'aménagement de ces zones ont lieu ou sont à l'étude. Ainsi, différentes actions sont prévues au niveau de l'accès en baie d'Authie à Fort Mahon. Le renforcement des digues de fond de baie doit être effectué de façon précautionneuse, les pieds de digue étant, d'après nos observations, le type de station le plus fréquemment rencontré. Par ailleurs, certains types de gestion sont, pour cette espèce, à éviter. Les voies de circulation pour les véhicules ne devraient pas se situer trop près des zones de dépôt de laisse. Les lasses de mer localisées en fond d'estuaire doivent être impérativement préservées.

Un travail spécifique est en cours pour préciser la position écologique ainsi que le positionnement de l'hybride dans les estuaires. Cette espèce est à rechercher sur l'ensemble du littoral, que ce soit en baie de Canche ou au niveau du platier d'Oye.

Remerciements :

Nous remercions Jean – Christophe HAUGUEL pour la mise en forme et les relectures/précisions apportées à cet article et Benoît TOUSSAINT pour la validation taxonomique de notre première observation.

Bibliographie

- DALIBARD, V., 2007. *Atriplex longipes* Drejer : une protégée française plus méconnue que rare. E.R.I.C.A., *Bulletin de Botanique Armoricaine*, n°20. p3-10.
- DIGITALE : système d'information floristique et phytosociologique_serveur_[01.2011]. Centre Régional de phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul. Version 2005. Bailleul.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. & DUVIGNEAUD, J., 2004.-Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines Cinquième édition. *Édition du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique*. 1167 pages.
- OLIVIER, L., GALLAND, J.-P. & MAURIN, H., [Eds]. 1995. Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires. Collection Patrimoines Naturels (Série Patrimoine Génétique). n°20. SPN-IEGB /MNHN, DNP/Ministère Environnement, CBN Porquerolles, Paris. 486 pp
- STACE, C., STACE, M. & THOMPSON, H., 2010. - New flora of the British Isles: Third edition. CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS (Cambridge - New York - Melbourn). 1 vol., pp vii-xxxii, 1-1232.
- TOUSSAINT, B., MERCIER, D., BEDOUET, F., HENDOUX, F. & DUHAMEL, F., 2008.- Flore de la Flandre française. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 556 p. Bailleul.

Nouveaux éléments concernant la distribution Picarde de *Mibora minima* (L.) Desv.

par **Antoine Meirland**

Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

&

Sabrina Langin

Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

&

Aymeric Watterlot

Conservatoire Botanique National de Bailleul

Adresse de correspondance :
GEMEL, 115 Quai Jeanne d'Arc,
80230 Saint Valery sur Somme

En mars 2008, plusieurs populations de *Mibora minima* ont été découvertes sur le littoral picard lors d'une campagne de prospection ciblée concernant *Poa infirma* (espèce qui n'a par ailleurs pas été observée). N'étant pas mentionnée, jusqu'ici, sur le littoral en région Picardie, il convenait donc d'apporter quelques précisions quant à la présence et à la rareté de l'espèce sur la façade maritime.

Des prospections complémentaires ont eu lieu durant le printemps de l'année 2008, 2009 et 2010. Globalement, la zone de prospection s'étend de Fort-Mahon-Plage jusqu'au massif dunaire de Brighton (Cayeux-sur-Mer) au Sud de la Baie de Somme. Toutes les informations inhérentes aux prospections sont reprises dans le présent article, de même qu'une cartographie de la présence du taxon.

Description

La Mibore naine est une graminée cespiteuse de petite taille. Les feuilles sont courtes, étroites et organisées en rosette. L'inflorescence est un épi unilatéral assez dense de couleur bordeaux.

L'espèce est hermaphrodite, anémogame et la dissémination des semences est dite barochore (se dit des plantes dont la dispersion des graines se fait par gravité, à proximité immédiate de la plante mère). C'est une espèce annuelle à développement précoce qui fleurit de mars à mai. Sa précocité peut être une des sources de sa méconnaissance sur la zone. Elle se développe préférentiellement sur substrats sableux oligotrophes xériques. Plus particulièrement, c'est une espèce inféodée aux sables siliceux ou en voie de fixation (*Thero-Airion*, *Koelerion albescentis*).

Distribution dans le Nord-Ouest de la France

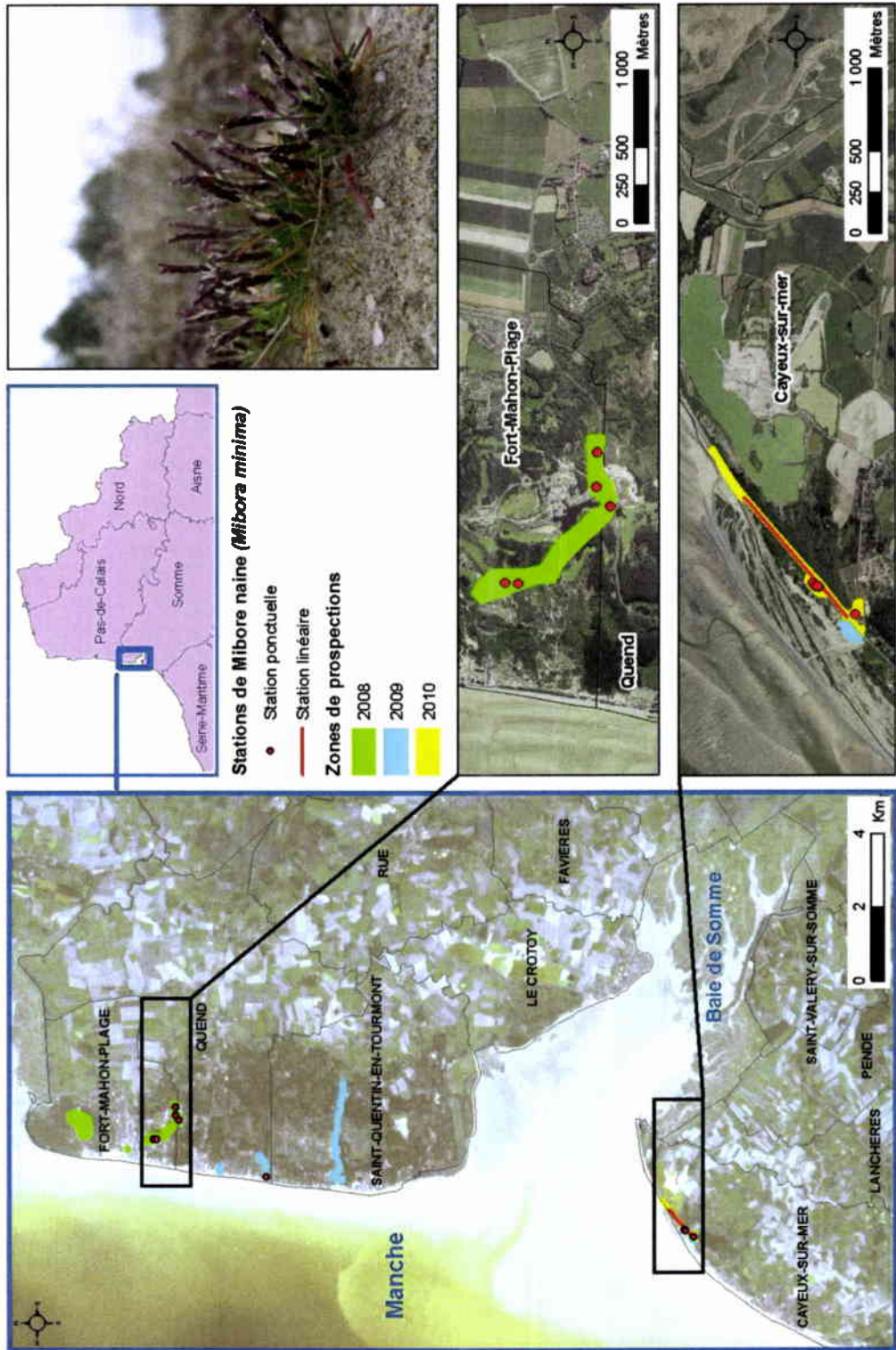
La Mibore naine appartient au domaine méditerranéo-atlantique. Elle est relativement bien représentée à l'échelle du territoire national et même assez commune sur la façade atlantique.

Dans le Nord-Pas de Calais, la distribution de *Mibora minima* correspond aux systèmes dunaires plus ou moins décalcifiés des littoraux flamands et picards où elle pourrait d'ailleurs être en extension. Globalement l'espèce est rare, mais relativement abondante au sein de ses stations (CRP/CBNBI., 2005). Plus particulièrement, le taxon est renseigné comme étant indigène, très rare et menacé d'extinction (TOUSSAINT, B. & Coll., 2005.).

En Picardie, la Mibore naine est une espèce indigène, considérée comme étant très rare et vulnérable. Selon la base de données « DIGITALE », système d'information floristique et phytosociologique, la répartition connue de l'espèce concerne quasi exclusivement le Laonnois, le Tardenois, le Soissonnais ainsi que le territoire de l'Oise Pays de France. D'un point de vue général, la Mibore naine se cantonne à la Picardie du tertiaire. Cela dit, une mention précise est connue dans le département de la Somme sur la commune d'Ailly-sur-Noye (DOUCHET, M. ; WATTEZ, J.-R. - 17/06/1981- DR5508). Contrairement à sa répartition en région Nord-Pas de Calais, la quasi totalité des données de l'espèce en région Picardie concerne l'intérieur des terres.

Cartes de localisation

Localisation des stations de Mibore naine (*Mibora minima*) sur le littoral picard (2008 - 2010)



Source : © ORHTOLITTORALE2000, © Corne Land Cover, Cartographie GEMEL, 2011

Tableau des prospections réalisées en 2008, 2009 et 2010 sur le littoral Picard :

Observateurs	Date	Commune	Lieu-dit	Maille UTM
Langin. S., Meirland. A. & Watterlot. A.	20080325	Quend-Plage	Rond-point Pierre et Vacances	CR9876
Langin. S., Meirland. A. & Watterlot. A.	20080325	Fort-Mahon-Plage	Golf	CR9776
Langin. S., Meirland. A. & Watterlot. A.	20090322	Quend	Les Blancs	CR9673
Langin. S., Meirland. A. & Watterlot. A.	20100409	Cayeux-sur-Mer	La Mollière	CR9462
Langin. S., Meirland. A. & Watterlot. A.	20100409	Cayeux-sur-Mer	La Mollière	CR9562
Langin. S., Meirland. A. & Watterlot. A.	20100409	Cayeux-sur-Mer	La Mollière	CR9563

Résultats et discussion

La Mibore naine a été observée en quelques rares localités sur le littoral de la région picarde. Elle y est présente ponctuellement sur une frange allant de Fort-Mahon-Plage jusqu'à Cayeux-sur-Mer. D'une manière générale, mise à part la station du massif dunaire de Brighton, les effectifs relevés au sein des populations sont limités. Par ailleurs, seule une station en contexte « naturel » a été inventoriée sur le territoire communal de Quend, au sein du massif dunaire. L'espèce s'y développait sur une zone de fond de cuvette en association avec *Tortula ruraliformis*, *Phleum arenarium*, et *Cerastium semidecandrum*.

La Mibore naine était aussi présente au niveau de graminées de lapins, sur les bordures ou dans les zones surexploitées par les lapins.

Les autres observations ont été réalisées sur des milieux plus ou moins perturbés (infrastructures routières, bords de chemins) mettant ainsi en évidence l'importance des zones dénudées pour le développement de cette espèce.

Force est de constater que les tonsures annuelles se développent plus particulièrement au sein de zones anthropogènes du fait de la gestion (gyrobroyage des accotements routiers...) et de la fréquentation. Alors qu'à *contrario* en contexte non anthropique, la densification de la végétation et le manque de perturbation (action cuniculigène) tendent à faire régresser les surfaces de pelouses ouvertes sur sable.

Par ailleurs, il semble important de souligner l'absence du taxon sur un grand nombre de zones pourtant potentiellement favorables à celui-ci (ex : Saint-Quentin-en-Tourmont...) ce qui peut facilement être expliqué au regard de l'effort de prospection.

De par ses caractéristiques biologiques et écologiques, l'espèce est très sensible à la concurrence et à l'eutrophisation. Elle profite, aussi bien en contexte naturel que sur des sites plus artificialisés, des perturbations dans les pelouses du *Thero-Airion* et du *Koelerion albescentis*. Pour la préservation de cette espèce et du cortège d'espèces caractéristiques de ces milieux, il est fondamental de maintenir des espaces dénudés pauvres en éléments nutritifs et de renforcer la prise en compte de ces milieux dans le cadre d'aménagements. Plus généralement, dans le cadre de la gestion des milieux littoraux de toutes natures, une attention particulière doit être portée à ces communautés vernalles des sols xériques, afin de maintenir ces zones marqueuses de littoral, passé (comme sur les sables du tertiaire) ou présent (cas du littoral picard).

Remerciements

Les auteurs remercient tout particulièrement M. MESSEAN Adrien de nous avoir informés de la présence de *Mibora minima* sur le territoire communal de Cayeux-sur-Mer, nous ayant ainsi permis de recenser l'une des populations les plus abondantes en termes d'effectifs et de surface occupée. Nous remercions également M. HAUGUEL Jean-Christophe pour le travail d'analyse et de formatage des données.

Bibliographie

- CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE agréé CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL, 2005. – Plantes protégées et menacées de la région Nord/Pas-de-Calais. 434 p. Bailleul.
- DIGITALE : système d'information floristique et phytosociologique [serveur]. Centre Régional de phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul. Version 2010. Bailleul.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. & DUVIGNEAUD, J., 2004. - Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines. Cinquième édition. Édition du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique. 1167 pages.
- TOUSSAINT, B. (Coord.), 2005b. - Inventaire de la flore vasculaire du Nord-Pas de Calais (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts". Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique du Nord-Pas de Calais. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement du Nord-Pas de Calais, du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, du Conseil Général du Nord, du Conseil Général du Pas-de-Calais et de la Ville de Bailleul.
- TOUSSAINT, B. (Coord.), 2005a. - Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts". Ouvrage effectué par le Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Picardie. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et du Conseil Régional de Picardie.

Liens internet

- Tela Botanica. Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France par Benoît Bock.BDNFF version 4.02. – accédé le 21 janvier 2011.
- Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2010. Inventaire national du Patrimoine naturel, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>.- accédé le 21 janvier 2011.

Liste des observations issues de DIGITALE (date de consultation : février 2008)

Date	Source (auteur tel que renseigné dans DIGITALE)	Dpt	Commune/Lieu-dit
1913	BERTON <i>in</i> RIOMET, L.-B.& BOURNÉRIAS, M., 1952.	02	Aisne ; Camp de Sissonne
1952	RIOMET, L.- B.& BOURNÉRIAS, M., 1952.	02	Aisne ; hors région tertiaire
1952	RIOMET, L.- B.& BOURNÉRIAS, M., 1952.	02	Aisne ; région du tertiaire
1930	Bordereau IFFB 1986	02	Arcy-Sainte-Restitue
1966	DELVOSALLE, L., 1966.	02	Arcy-Sainte-Restitue
1997	HAUGUEL, J.-C., 2002.	02	Belleau ; Bouresches
1993	DUHAMEL, F., 1993.	02	Belleau ; Le Mont Chevret

1993	DUHAMEL, F., 1996.	02	Belleau ; Mont Chevret
1891	RIOMET, L.-B., 1891.	02	Blamonts-sous-Laon
1993	DUHAMEL, F., RAEVEL, P.& coll. 1994.	02	Bouresches ; Belleau ; le Mont Chevret
1930	Bordereau IFFB 1986	02	Chéry-Chartreuve
1966	DELVOSALLE, L., 1966.	02	Chéry-Chartreuve
1960	BOURNÉRIAS, M., 1978.	02	Corbeny
1997	HAUGUEL, J.-C., 2002.	02	Cramaille ; Côte de Cramoiselle
2002	HAUGUEL, J.-C., 2002.	02	Cramaille ; Côte de Cramoiselle
2004	HAUGUEL, J.-C., 2002.	02	Fère-en-Tardenois ;Parc de Loisirs
2002	SPINELLI DHUICQ, F., 2002.	02	Grisolles
1960	Bordereau IFFB 1986	02	Juvincourt-et-Damary
1980	DEPASSE, S. <i>in</i> BOURNÉRIAS, M., & DEPASSE, S., 1981.	02	Juvincourt-et-Damary
1884	COPINEAU, C., 1884.	02	Laon
1927	COURTEVILLE., 1927.	02	Laon
1930	Bordereau IFFB 1986	02	Laon
1891	RIOMET, L.-B., 1891.	02	Laonnois
1997	HAUGUEL, J.-C., 2002.	02	Latilly ; La Garenne
1977	COURS PHYTOGEOGRAPHIQUE FLORISTIQUE DE RYKSHERBARIUM <i>in</i> IFFB., 1977.	02	Mauregny-en-Haye
1979	COURS PHYTOGEOGRAPHIQUE FLORISTIQUE DE RYKSHERBARIUM <i>in</i> IFFB., 1979.	02	Mauregny-en-Haye
1930	Bordereau IFFB 1986	02	Molinchart
2002	SPINELLI DHUICQ, F., 2002.	02	Montgru-Saint-Hilaire
2002	HAUGUEL, J.-C., 2002.	02	Oulchy-la-Ville ; Bois de la Baillette
2005	HAUGUEL, J.-C., 2005.	02	Oulchy-le-Château ; Butte Chalmont
2006	FRIMIN, D., 2006.	02	Oulchy-le-Château ; Butte Chalmont
1997	HAUGUEL, J.-C. & BARDET, O. <i>in</i> HAUGUEL, J.-C., 1997.	02	Oulchy-le-Château La butte Chalmont
1978	COURS PHYTOGEOGRAPHIQUE FLORISTIQUE DE RYKSHERBARIUM <i>in</i> IFFB., 1978.	02	Parfondru
1978	COURS PHYTOGEOGRAPHIQUE FLORISTIQUE DE RYKSHERBARIUM <i>in</i> IFFB., 1978.	02	Parfondru
1997	KOMEZA, Nicolas., 1997.	02	Parfondru ; Les Bourous
1960	Bordereau IFFB 1986	02	Pontavert
1985	WORMS, C., 1985.	02	Pontavert
<1930	Bordereau IFFB 1986	02	Sissonne
1891	RIOMET, L.-B., 1891.	02	Urcel
1930	Bordereau IFFB 1986	02	Urcel
1949	DELVOSALLE, L., 1949.	02	Vaucelles-et-Beffecourt

1973	BOURNÉRIAS, M.& DELVOSALLE, L. <i>in</i> IFFB., 1973.	02	Vaucelles-et-Beffecourt
1930	Bordereau IFFB 1986	02	Vaudesson
1954	BOURNÉRIAS, M.& DELVOSALLE, L. <i>in</i> IFFB., 1954.	02	Vaudesson
1963	BOURNÉRIAS, M., DURIN, L. & LERICQ, R. <i>in</i> DURIN, L., LERICQ, R., 1963.	02	Versigny
1995	POITOU, Alain., 1998.	60	Ansacq
1983	HENNEQUIN, C., 1983.	60	Aumont-en-Halatte
1985	HENNEQUIN, C., 1985.	60	Aumont-en-Halatte
2006	HAUGUEL, J.-C. & HERCENT, J.-L. <i>in</i> HAUGUEL, J.-C., 2006.	60	Aumont-en-Halatte ; Carrière de sable
2006	HAUGUEL, J.-C., 2006.	60	Aumont-en-Halatte ; La Butte
1987	POITOU, A., 1988.	60	Aumont-en-Halatte ; La Sablière
1994	LARÈRE, P. <i>in</i> POITOU, A., 1998.	60	Béthisy-Saint-Martin
1994	DESSE, A., HENDOUX, F. & ROUSSEL, P. <i>in</i> DESSE, A., 1995	60	Béthisy-Saint-Pierre
1994	LARÈRE, P. <i>in</i> POITOU, A., 1998.	60	Béthisy-Saint-Pierre
2002	Cartographie de la flore remarquable du site Natura 2000 (Pic 30), 2002.	60	Béthisy-Saint-Pierre
1990	FRANÇOIS, R., PAGNIEZ, P.& CHOISNET, G., 1996.	60	Brasseuse ; Raray ; Villeneuve- sur-Verberie
1949	DELVOSALLE, L., JOVET.& DE LANGHE, J. <i>in</i> DELVOSALLE, L., 1949.	60	Chantilly
1990	FRANÇOIS, R., PAGNIEZ, P.& CHOISNET, G., 1996.	60	Chapelle-en-Serval (La) ; Mortefontaine ; Plailly ; Pontarmé ; Thiers-sur-Thève
1992	LARERE, P., POITOU, A. & BOULLET, V. <i>in</i> BOULLET, V., RAEVEL, P. & coll., 1992	60	Chevrières/Roissy-en-France
2005	TOURTE, S., 2005.	60	Cinqueux ; Le Grand Oui
1995	LARÈRE, P. <i>in</i> POITOU, A., 1998.	60	Ermenonville
2004	LEBRUN, J., 2004.	60	Ermenonville ; Skate parc
1930	Bordereau IFFB 1986	60	Fleurines
1949	JOVET., 1949.	60	Fleurines
2005	HAUGUEL, J.-C., 2005.	60	Fleurines ; Ancien parc d'attraction
1995	POITOU, Alain., 1998.	60	Gondreville
1995	POITOU, Alain., 1998.	60	Gondreville
1930	Bordereau IFFB 1986	60	Gouvieux
<1930	Bordereau IFFB 1986	60	la Neuville-en-Hez
1995	LARÈRE, P. <i>in</i> POITOU, A., 1998.	60	Lévignen
1995	LARÈRE, P. <i>in</i> POITOU, A., 1998.	60	Lévignen
1993	POITOU, A., 1998.	60	Montlognon
1996	DELVOSALLE, L., 1996.	60	Morienvall
2006	HAUGUEL, J.-C. & HERCENT, J.-L. <i>in</i> HAUGUEL, J.-C., 2006.	60	Mortefontaine ; La Roche Pauvre
1995	LARÈRE, P. <i>in</i> POITOU, A., 1998.	60	Nanteuil-le-Haudouin

1817	GRAVES, L., 1857.	60	Oise (département de l')
1995	LARÈRE, P. <i>in</i> POITOU, A., 1998.	60	Ormoy-Villers
2002	HAUGUEL, J.-C. <i>in</i> Conservatoire des sites Naturels de Picardie., 2004.	60	Plailly ; Bois de Morrières
1995	LARÈRE, P. <i>in</i> POITOU, A., 1998.	60	Rouville
1930	Bordereau IFFB 1986	60	Saint-Leu-d'Esserent
1958	DELVOSALLE, L., JOVET.& DE LANGHE, J. <i>in</i> IFFB., 1958.	60	Saint-Leu-d'Esserent, Saint-Maximin
1981	DOUCHET, M.& WATTEZ, J.-R., 1981.	80	Chirmont
1987	POITOU, A., 1988.	80	Somme (département de la)



Redécouverte de la Céphalanthère à longues feuilles *Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch en Picardie en 2010

par Rémi FRANÇOIS

Conservatoire Botanique National de Bailleul,
Hameau de Haendries, 59270 Bailleul.

r.francois@cbnbl.org

Introduction

La Céphalanthère à longues feuilles *Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch est une orchidée exceptionnelle en Picardie, que l'on considérait comme probablement disparue dans la région faute d'observations depuis plus de 20 ans.

Deux stations viennent d'être redécouvertes, aux antipodes régionales l'une de l'autre, dans l'Ouest de la Somme et le sud de l'Aisne. Les biotopes sont décrits, les données anciennes relatées, la raréfaction calculée et la problématique de conservation/gestion analysée.

Observation dans la Somme

6 pieds fleuris ont été retrouvés le 10 juin 2010 sur la commune de Neuville-Coppegueule, au niveau du lieu-dit « Grande Côte » en lisière ouest de la « Forêt d'Arguel », juste au-dessus du village de Saint-Léger sur Bresle (80) par nous-même. Ils se développaient dans des pelouses-ourlets marnicoles à *Brachypodium pinnatum*, *Senecio erucifolius*, *Succisa pratensis*, *Genista tinctoria* (proche du *Senecio erucifolii-Succisetum pratensis*- Boulet 1994 *nom. prov.*), en lisière de hêtraies calcicoles claires (caractéristiques du *Daphno laureolae-Fagetum sylvaticae* -Durin *et al.* 1967). Le versant est exposé à l'ouest. A proximité immédiate se trouvaient d'importantes populations de plusieurs centaines de pieds fleuris de *Cephalanthera damasonium* (Mill.) Druce dans le *Daphno-Fagetum* et dans l'ourlet, avec quelques individus d'*Orchis militaris*.

La succession des végétations en ce lieu est caractéristique des versants raides sur substrat crayeux marneux, avec, dans l'ordre d'évolution chronologique :

- la pelouse-ourlet proche du *Senecio erucifolii-Succisetum pratensis* ;
- les manteaux du *Tamo communis-Viburnetum lantanae* (Géhu, Delelis & Frileux in Delelis ex Royer *et al.*, 2006), et secondairement du *Clematido vitalbae-Coryletum avellanae* (Hofmann 1958 em. Klotz in Schubert, Hilbig & Klotz 1995 *nom. nud.*) en particulier au niveau d'anciennes petites carrières de craie ;

- le *Daphno laureolae-Fagetum sylvaticae*.

En haut de pente, au-dessus topographiquement du *Daphno-Fagetum*, l'apparition des limons plus acides génère le développement de la hêtraie neutroacidophile à Jacinthe de l'*Endymio non scriptae-Fagetum sylvaticae* (Durin *et al.*, 1967), défavorable aux *Cephalanthera*.

Observation dans l'Aisne

Dans l'Aisne, au moins un pied a été identifié de façon certaine et photographié à Trélou-sur-Marne (02) en vallée de la Marne par N. CAULIEZ (à l'occasion d'une étude du bureau d'études Ecogee) en juin 2010.

La station se trouvait également sur une lisière de hêtraie claire en haute de versant calcicole raide, et là aussi en mélange avec de nombreux pieds de *C. damasonium* (FRANÇOIS & CAULIEZ, 2010). D'autres pieds de *C. longifolia* étaient peut-être présents parmi les individus de *C. damasonium*, mais en mauvais état au niveau des inflorescences, et donc plus difficilement identifiables.

Données historiques

La dernière mention connue de cette orchidée en Picardie avant 2010 et référencée dans la base de données Digitale du Conservatoire botanique national de Bailleul est celle de J.-R. WATTEZ (1982) en mai 1982 « en lisière du pré-bois colonisant des pelouses de la vallée de la Bresle » (quelques pieds fleuris : J.-R. WATTEZ comm. pers.)... en lisière sud de la forêt d'Arguel ! Après discussion avec lui, il s'agirait très probablement de la même station que celle que nous avons retrouvée en 2010 ou, a minima, du même secteur de lisière de hêtraie calcicole favorable à l'espèce.

Toujours en Vallée de la Bresle, l'espèce n'était, curieusement, pas mentionnée par Charles de BLANGERMONT (2004) dans les années 1950-70. Alors que bon nombre d'autres orchidées très rares à exceptionnelles aujourd'hui y avaient été observées, sur les pelouses des coteaux, à cette période (*Coeloglossum viride*, *Gymnadenia odoratissima*, *Epipactis palustris*, *Herminium monorchis*...), et que la localité de « La Grande Côte » au-dessus de Saint-Léger sur Bresle (mais sur la commune de Neuville-Coppegueule) avait été prospectée par cet auteur.

Dans l'Aisne, les dernières observations mentionnées dans la base de données Digitale du CBNBailleul remontent à 1976 à Corbeny et 1977 à Montaigu, issues des botanistes de l'Université de Leyden aux Pays-Bas.

Dans l'Oise, la dernière donnée référencée par le CBNBailleul dans la base de données Digitale remonte à plus de 20 ans à Catheux (mention manuscrite par Vincent BOULLET dans le « bilan des stations des plantes à protéger en Picardie » par M. BOURNERIAS, V. BOULLET et J.-R. WATTEZ, 1990). Il s'agissait d'une station « en lisière du manteau pré-forestier », exactement comme les stations récentes et anciennes susmentionnées. Nous avons recherché l'espèce dans les années 1990, en vain. Seul *C. damasonium* subsistait, en abondance, notamment en lisière dans le *Tamo-Viburnetum lantane* et en sous-bois du *Daphno laureolae-Fagetum*.

Analyse

Dans les régions voisines, l'espèce est un peu plus fréquente (données Digitale du CBNBailleul) :

Nord-Pas de Calais : en vallée de l'Authie (62) dans le secteur d'Auxi-le-Château et une station minuscule dans les dunes du Pas-de Calais (DUHAMEL et HENDOUX, 2005)

Haute-Normandie : quelques stations en Seine-Maritime en plusieurs secteurs des environs de la Forêt d'Eu et sur la cuesta sud du pays de Bray entre Neufchâtel-en-Bray et Aumale (découverte par J.-P. LEGRAND : J.-R. WATTEZ com. pers.).

Il est intéressant de souligner que les observations de 2010, les données picardes anciennes et celles des stations les plus proches du Pas-de Calais et de Seine-Maritime concernent à chaque fois les mêmes conditions écologiques :

Pelouses-ourlets en situation de lisière de hêtraies calcicoles claires de type *Daphno laureolae-Fagetum sylvaticae*, au niveau de manteaux du type *Tamo-Viburnetum lantanae*. Les boisements de hêtraies trop denses ne semblent pas lui convenir dans nos régions, comme dans le Royaume-Uni (RUMSAY, 2010)

Biotores calcicoles et thermophiles : sols crayeux secs ou plus ou moins marneux, en exposition sud, sud-est ou ouest.

A Neuville-Coppegueule, nous nous attendons à ce que l'espèce s'installe progressivement en lisière de la jachère fixe sur craie (si celle-ci n'est pas labourée prochainement !) qui jouxte sa station à quelques mètres. D'ores et déjà des milliers d'orchidées ont colonisé (par anémochorie) cet espace de substitution pelousaire, avec des centaines d'individus d'*Ophrys apifera* et *O. insectifera*, de *Dactyloriza fuchsii* et *Orchis purpurea*, des dizaines de pieds de *Cephalanthera damasonium* et *Listera ovata*... D'autres taxons rares et menacés ont également colonisé cet espace bordant la lisière et la pelouse-ourlet relictuelle comme *Melampyrum cristatum* (seule station régionale revue récemment, par R. Bentou-CENP, 2011 ; déjà connue dans ce secteur selon DE BLANGERMONT, *op. cit.*), *Globularia bisnagarica*...

Les sols nus des jachères sur sols calcaires caillouteux sont en effet rapidement colonisés, en quelques années, par les familles anémochores comme les Astéracées, Orchidacées, Orobanchacées...

Dans l'idéal, la préservation de la station passerait par la conservation de la pelouse-ourlet, de la lisière de hêtraie calcicole claire (aménagement de trouées, limitation de l'avancée des ligneux) et par la persistance de la jachère fixe et de son entretien par simple broyage.

Conclusion

Cephalanthera longifolia, autrefois présente en des dizaines de stations en Picardie, n'est plus connue aujourd'hui qu'en 2 petites stations d'ourlets et de lisières thermocalcicoles de la Somme et de l'Aisne. Ces stations sont particulièrement menacées par la fragmentation des réseaux de pelouses-ourlets et lisières calcicoles, sous les dynamiques d'extension des boisements trop denses (vallée de la Bresle) et de l'extension des vignobles (vallée de la Marne).

Il reste certainement quelques stations à (re)découvrir dans notre région. Malgré tout, il est clair que le réseau de micro-populations de cette espèce est particulièrement fragmenté. Même si les 2 stations picardes et les stations proches du Pas-de-Calais et de Seine-Maritime étaient préservées, nous supposons que les chances de connexion génétique entre ces éléments populationnels sont particulièrement faibles. Certes ce taxon, comme les autres Céphalanthères, est anémochore : des graines peuvent, potentiellement, être emmenées par le vent sur grandes distances de plusieurs kilomètres ou dizaines de kilomètres, et générer des populations nouvelles à proximité de noyaux existants. Mais cette probabilité semble très faible.

Les insectes pollinisateurs (petites abeilles solitaires des genres *Halictus* et *Lasioglossum*, RUMSAY, 2010) ne peuvent pas effectuer des trajets de plusieurs centaines ou dizaines de kilomètres entre les sous-populations. Même si l'espèce peut être autogame, la production de graines fertiles est supérieure quand la fécondation croisée est effective (RUMSAY, *op. cit.*). Il est donc important que les dernières stations de Picardie et des régions voisines puissent être conservées, développées afin qu'elles puissent produire des graines, afin de conserver leur potentiel génétique actuel.

On peut aussi émettre l'hypothèse que cette espèce thermophile pourrait être favorisée si une tendance durable au réchauffement climatique continuait de se dessiner à long terme dans le Nord-ouest de la France et de l'Europe.

A Neuville-Coppegueule, le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CENP) tente de faire avancer la protection de la pelouse-ourlet relictuelle qui abrite les derniers pieds

du département de la Somme, ainsi que de la remarquable jachère adjacente (C. Coûteaux, comm. pers.).

Remerciements :

Nos remerciements s'adressent à Jean-Roger Wattez, Clémentine Coûteaux et Jean-Christophe Hauguel pour leurs relectures et/ou leurs compléments d'informations.

Bibliographie

- BENTOU R. (CENP), 2011 - *Melampyrum cristatum* L. (Mélampyre à crête). *Le Jouet du Vent*, Bull. Conservatoire Botanique National de Bailleul (déc. 2010) : 23.
- BOURNERIAS M., BOULLET V., WATTEZ J.-R., 1990 - Proposition pour une liste d'espèces végétales à protéger en Picardie. *Bull. SLNP* ns. VII : 118-134.
- DE BLANGERMONT C., 2004 - Essai de localisation en vallée de la Bresle et en forêt d'Eu de quelques plantes réputées peu communes ou rares (Haute-Normandie : Seine-Maritime ; Picardie : Somme et Oise). Présentation par Jean-Paul LEGRAND. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie* vol. 22 : 31-44.
- DUHAMEL F., HENDOUX F. (coord.), 2005 - Plantes protégées et menacées de la région Nord-Pas de Calais. CBN Bailleul. 434 p.
- FRANÇOIS R., CAULIEZ N., 2010 - *Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch Céphalanthère à longues feuilles. *Le Jouet du Vent*, Bull. Conservatoire Botanique National de Bailleul (déc. 2010) : 23.
- HAUGUEL J.-C. et BOREL N. (coord.), 2006 - Plantes protégées de la région Picardie. Conservatoire Botanique National de Bailleul. 124 p.
- RUMSAY A., 2010 - *Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch : UK Biodiversity Action Plan. Plantlife International. Doc. PDF, 18 p.
- WATTEZ J.-R., 1982 - Informations générales sur la flore orchidologique de la partie occidentale du Nord de la France. Colloque « Orchidées d'Europe », Société Française d'Orchidophilie, 12 déc. 1982 : 9-14.



La présence exceptionnelle de l'*Abutilon* des champs au sud-est d'Amiens

par Marcel DOUCHET
32 rue Vaucanson. 80090 Amiens

Résumé:

La découverte d'*Abutilon theophrasti* Medik. dans un jardin amiénois est relatée.

A/ Il peut être utile de sarcler dans un potager afin d'éliminer les plantes herbacées qui compromettent la croissance des plantes potagères. La surprise, ce fut de découvrir, lors de ce travail, une plante au feuillage bien différent de celui des herbes répandues dans les jardins picards ; alors, que faire?

La bonne réaction fut de ne pas l'arracher, mais au contraire de la protéger en la tutorant afin de lui permettre de grandir et de se développer, ce qu'elle fit... En effet, cette unique, «petite» plante, égarée parmi les plants de pommes de terre était haute d'une vingtaine de centimètres au début du mois de juin et elle finit par atteindre 1m.90 au mois de septembre! Il fallait ensuite lui donner un nom.

B/ Après avoir soigneusement étudié cette plante, avec ses grandes feuilles plutôt molles, ses fleurs jaunes et ses fruits secs, noirâtres, rassemblés en couronne, puis après avoir consulté plusieurs ouvrages, j'ai reconnu la famille des Malvacées, je suis parvenu au genre *Abutilon*, puis à l'espèce *Abutilon theophrasti* Medik, également nommée *A. avicennae* Gaert. ou bien *Sida abutilon* L. La belle reproduction figurant dans la Flore complète de Bonnier confirma sans le moindre doute cette détermination.

C/ Que peut on dire sur la répartition générale, puis régionale d'*A. theophrasti*?

Selon De Wit (1963) et Besler (1987), le genre *Abutilon* comporterait une centaine d'espèces, de répartition méridionale et tropicale ; *A. theophrasti* serait la seule présente en France.

Les ouvrages consultés confirment cette rareté de l'abutilon dans notre pays comme le montrent les indications suivantes:

- Bonnier: région méditerranéenne, aux environs de Toulon, d'Hyères, de Beaucaire; parfois échappé de culture autour des villes.
- Coste (1937. reprint): Europe méridionale, depuis le Portugal, jusqu'à la Grèce et la Russie ; dans le Gard et le Var ; en Corse.
- Fournier (1947): très rare en France; à l'état sauvage, n'est guère connue qu'en quelques localités provençales où elle s'est installée à l'époque récente.
- Lambinon et al. (2004): cultures (notamment de betteraves), terrains vagues ; rare (en Belgique et dans le nord de la France) mais paraissant en extension.

En ce qui concerne la Picardie et le nord de la France, les références sont très peu nombreuses ; les auteurs des Catalogues régionaux (Eloy de Vicq et Gonse-80-, Masclef-62-, Riomet et Bournerias-02-) ne le citent pas; *A. theophrasti* n'est pas mentionné non plus dans le Guide des groupements végétaux de la région parisienne (Bournerias, Arnal et Bock 2001). Mentionnons cependant les rares indications suivantes:

- Belgique: Waterloo, route de Nivelles « champ de maïs, fumé au printemps avec du guano provenant d'un poulailler» (1979) ; observation de J. Duvigneaud, transmise par G. Aymonin.

- Picardie et plus précisément à Amiens: «à l'Hippodrome» ; observation de M. Ardaens, rapportée par V. Brandicourt (1929).

A. theophrasti est considérée comme une adventice, très rare dans l'Inventaire de la flore du Nord et du Pas de Calais (in Toussaint et al. 2005), mais elle n'est pas citée dans une étude similaire concernant la flore picarde.

C'est dire tout l'intérêt de la présence de l'abutilon dans un jardin situé aux portes d'Amiens, mais comment est elle parvenue dans ce jardin?

Rappelons que cette Malvacée croissait dans une plantation de pommes de terre en compagnie des plantes commensales habituelles des cultures: *Mercurialis annua*, *Stellaria media*, *Veronica persica*, *Anagallis arvensis*, *Senecio vulgaris*, *Poa annua*...

D/ Evoquons brièvement quels pouvaient être les usages de l'abutilon des champs.

Selon certains auteurs, l'abutilon aurait les propriétés émollientes de la guimauve ; elle aurait été cultivée autrefois en Extrême-Orient pour ses fibres blanches susceptibles d'être utilisées comme textile ; les fibres de l'abutilon auraient autant de valeur que celles du jute que l'on n'utilise plus guère, car les produits synthétiques ont remplacé les fibres végétales.

E/ Quelques données sur l'étymologie

Abutilon est un nom arabe ancien, repris par Tournefort.

Theophraste est un savant grec (vivant aux alentours de 300 avant J.C.), ayant rédigé un ouvrage: Recherches sur les Plantes.

Avicenne est un médecin et naturaliste arabe (ou persan) vivant aux alentours de l'an 1000.

Sida proviendrait du nom d'une ancienne localité d'Asie mineure (actuellement en Turquie) où la plante devait croître.

Peu de plantes portent des noms bénéficiant d'une aussi riche étymologie!

Bibliographie

- Besler B. 1987. L'herbier des quatre saisons. Mazenod. p.225.
- Bonnier G. Flore complète...de France, Suisse et Belgique Paris. Tome II. p.80. pl.98.
- Bourmerias M., Arnal G. et Bock C. 2001. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Belin éd. 640p.
- Brandicourt V. 1929. Liste des plantes étrangères à la flore picarde récoltées à Amiens de 1915 à 1918. *Bull. Soc. Linn. Nord France*. n°418. p.41-44.
- Coste H. 1937 (reprint). Flore descriptive et illustrée de la France. t.I p.241
- De Wit H. 1963. Les plantes du Monde. Hachette; t.I. p.268.
- Fournier P. 1947. Le livre des plantes médicinales et vénéneuses de France. P. Lechevalier. t.I. p.4
- Lambinon J. et al. 2004. Nouvelle flore de la Belgique... Patrimoine du Jardin botanique de Belgique. 1167p. (p.208).
- Toussaint et al. 2005. Inventaire de la flore vasculaire du Nord-Pas de Calais ; raretés, protections, menaces et statuts. C.B.N. Bailleul. non paginé.

Mes remerciements s'adressent à MM. G.G.Aymonin, J.P.Legrand et J.R.Wattez qui m'ont aidé dans la réalisation de cette note floristique.



Abutilon theophrasti: sa fleur



Abutilon theophrasti: son fruit

Photos : M. DOUCHET

Inventaire bryologique de la future réserve biologique de l'Artoise : Saint Michel, département de l'Aisne, Picardie

par **Timothée PREY**

¹Centre régional de Phytosociologie / Conservatoire national de Bailleul,
Hameau de Haendries, 59270 Bailleul, t.prey@cbnbl.org

Résumé

Une étude sur la bryoflore d'un secteur de la forêt domaniale de Saint-Michel proche de l'Artoise, dans le département de l'Aisne, a été réalisée par le Conservatoire botanique national de Bailleul pour l'Office national des forêts. L'objectif est d'accroître les connaissances sur la bryoflore de ce site afin d'intégrer ces données au projet de Réserve Biologique Intégrale (RBI). Au total 111 taxons ont été recensés sur la zone d'étude dont une espèce présumée disparue pour la région. Une description générale du site, des bryophytes et de leurs communautés sont proposés dans cet article.

Mots clés : Bryophyte, Inventaire, Forêt domaniale, Echantillonnage, Mousse, Aisne, Thiérache, Réserve biologique intégrale

Introduction

Le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) a réalisé un inventaire des bryophytes sur demande de l'Office national des forêts (ONF). L'étude a permis de dresser un état initial de la bryoflore et des communautés bryophytiques d'un secteur de la forêt domaniale de Saint-Michel (02) dans le département de l'Aisne. L'objectif principal était d'acquérir des informations sur ce groupe taxonomique pour le projet de Réserve biologique intégrale envisagé sur ce site.

Le protocole utilisé pour cette étude est une adaptation du protocole de suivi des espaces naturels protégés (Bruciamacchie, coord., 2005). L'intérêt est de pouvoir intégrer de manière pertinente les données bryologiques aux données stationnelles recensés par les agents de l'ONF.

Le protocole de suivi des espaces naturels protégés propose de réaliser un état initial de placettes permanentes. Un réseau de 61 placettes permanentes a été mis en place par l'ONF.

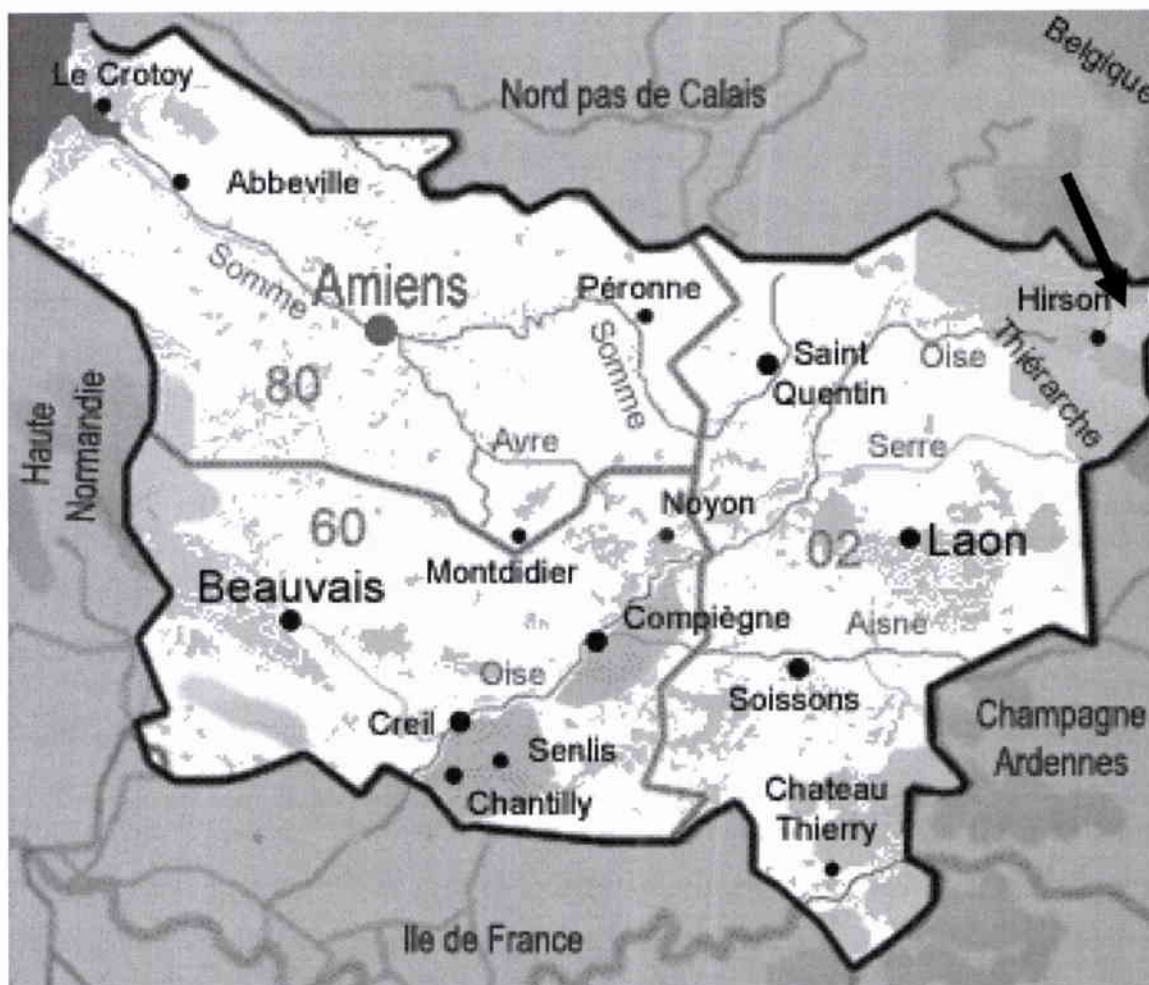
Après une brève description générale du site étudié et du protocole d'inventaire, nous dressons donc un bilan de l'inventaire de la bryoflore incluant la liste des taxons recensés sur le site ainsi qu'une approche par types de biotope étudiés.

1. Description générale

1.1. Localisation du site :

La forêt domaniale de Saint Michel est située à l'extrémité Nord-Est du département de l'Aisne, plus précisément dans la région naturelle de Thiérache. Ce massif forestier est bordé au Nord par la frontière Franco-Belge. Le site d'étude est localisé le long de l'Artoise, petit cours d'eau au débit moyen. Ce ruisseau est un affluent du Gland qui se jette dans l'Oise

au niveau d'Hirson (02). La zone prospectée a une surface de 75 ha compris entre 200 et 230 mètre d'altitude. A proximité immédiate de l'ancienne ligne Maginot.



Carte 2 : Localisation du secteur d'étude

1.2 Géologie et climat

La Thiérache pré-ardennaise est assise sur une roche mère du jurassique acide (affleurements du Lias et du Dogger). On observe également des zones crétacées inférieures non crayeuses représentées par des sédiments continentaux du Wealdien et supérieures constituées essentiellement par les sables verts et argiles du Gault (Albo-Aptien) ; terrains observés exclusivement en bordure des zones jurassiques (Wikipedia, 2011).

On observe en Thiérache un grand nombre de jours de pluie annuelle (pluviométrie cumulée de près de 1 m par an) ainsi qu'un nombre important de jour de brouillard (forte précipitation automnale et gelée courante en hiver).

1.3 Description des milieux naturels

Le secteur d'étude est composé essentiellement de milieux boisés traversés par le rivière Artoise. Aucune zone ouverte n'est présentes sur la zone. Parmi les milieux boisés, nous pouvons noter la présence de végétation caractéristique de la zone biogéographique (influence continentale, roche mère acide).

Voici une liste non exhaustive des types de boisements observés :

- Hêtraie acidiphile submontagnarde à Luzule blanchâtre (*Luzulo luzuloidis-Fagetum sylvatici* Meusel 1937),
- Chênaie-Hêtraie acidiline (*Fago sylvaticae-Quercetum petraeae* Tüxen 1955),
- Bétulaie tourbeuse à Sphaigne des marais (*Sphagno paslutris-Betuletum pubescentis* (Passarge & Hofmann 1968) Mériaux & al. 1980)
- Aulnaie alluviale à Stellaire des bois (*Stellario nemori-Alnetum glutinosae* (Kästner 1938) Lohmeyer 1957).

Pour la flore remarquable, on citera la présence de la Presle des bois (*Equisetum sylvaticum*), la Scutellaire naine (*Scutellaria minor*), l'Impatience ne me touchez pas (*Impatiens noli tangere*) ou encore la Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium*)

2. Méthodologie

Sur un rayon de 20 mètres depuis le centre de chacune des 61 placettes, les micro-habitats suivants ont fait l'objet d'inventaires bryophytiques distincts :

- Bois vivant ayant un diamètre supérieur à 7,5 cm ;
- Bois vivant ayant un diamètre inférieur à 7,5 cm ;
- Bois mort sur pied.

Nous avons décomposé la strate « bois mort au sol » de la façon suivante en prenant en compte le degré de décomposition du bois :

- Bois mort au sol avec écorce intact ;
- Bois mort au sol avec un degré de dégradation compris entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ du diamètre ;
- Bois mort au sol avec un degré de dégradation supérieur à $\frac{1}{2}$ du diamètre.

Puis nous avons rajouté les trois micro-biotopes suivants afin de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible sur chaque placette :

- Sur souche ;
- Sur roche ;
- Sur roche immergée ou soumise aux éclaboussures de l'Artoise.

La première phase de terrain a été d'inventorier l'ensemble des 61 placettes permanentes. Une deuxième phase de terrain a permis de réaliser des inventaires complémentaires sur l'ensemble du site. Des zones intéressantes situées en dehors du maillage des placettes permanentes ont donc fait l'objet d'inventaires ciblés (comme notamment les falaises et affleurements schisteux ou encore le lit mineur de l'Artoise).

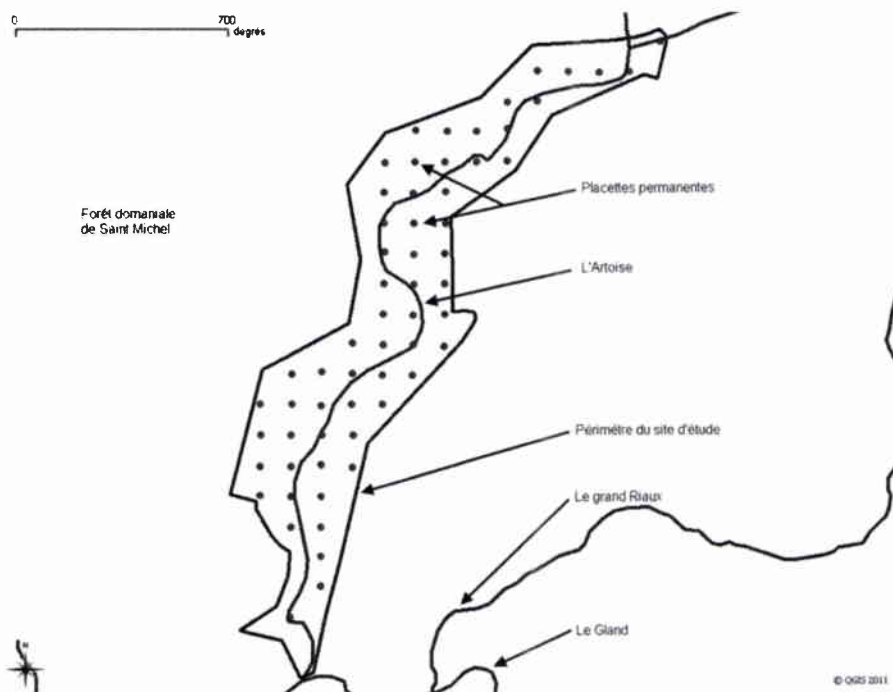
Onze journées de terrain ont donc été réalisées. Elles ont débuté fin septembre et se sont terminées mi-novembre. La moitié des échantillons a été déterminée sur le terrain et l'autre moitié a été déterminée en laboratoire à l'aide d'une loupe binoculaire et d'un microscope.

Tous les échantillons ont été déterminés au rang de l'espèce et certains jusqu'au rang de la variété.

La nomenclature utilisée suit Hill & al. (2007) pour les mousses et Grolle et Long (2000) pour les hépatiques. C'est la nomenclature adoptée par ailleurs dans la flore des mousses d'Europe (Frey & al., 2006).

L'outil de référence utilisé pour évaluer la valeur patrimoniale des espèces (rareté/menace) est le suivant : HAUGUEL J.-C. & WATTEZ J.-R. (2008) – Inventaire des

bryophytes de Picardie : présence, rareté et menaces. Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul. Doc. Polycop., 36 p.



Carte 1 : Schéma global du plan d'échantillonnage

3. Résultats de l'inventaire de la flore bryologique

3.1 Bilan global

111 taxons (23 hépatiques et 88 bryales dont 7 sphaignes) ont été répertoriés sur le site d'étude. Ces 111 taxons se décomposent en 107 espèces et 5 infrataxons (variétés ou sous espèces). Plus d'un quart des taxons inventoriés sont au minimum assez rare pour la Picardie. Une espèce présumée disparue a été retrouvée sur le site : *Marsupella emarginata*. La dernière mention pour la région fut celle de de GRAVES en 1857 au Mont Benard près de Savignies dans l'Oise, non revue depuis (HAUGUEL J.-C. & WATTEZ J.-R. (2008)). Une deuxième station pour la région de *Rhabdoweissia fugax* a également été recensée. 17 taxons sont sur la liste rouge des bryophytes soit environ 15 % du total des taxons inventoriés. La liste reprenant l'ensemble des taxons recensés sur le site ainsi que leurs indices de raretés menaces associés se trouvent en annexe. L'échantillonnage des 61 placettes et des divers supports présents à l'intérieur de ces placettes a permis de comptabiliser plus de 3000 données floristiques.

3.2 Bryoflore remarquable

Dicranodontium denudatum (Brid.) E. Britton (E, CR)

Cette acrocarpe pouvant atteindre 5 cm de hauteur a été observée sur du bois mort en décomposition mais également à la base de certains arbres dans des conditions hydrométriques élevées. Au total l'espèce a été notée à soixante-deux reprises. Sur le site, cette espèce exceptionnelle et en danger critique d'extinction à l'échelle régionale, est assez abondante. La réserve biologique intégrale permettra donc de maintenir les populations de cette espèce dans un bon état de conservation.

***Fissidens pusillus* (Wilson) Milde (RR?, DD)**

Cette espèce est encore assez mal connue en Picardie. Les données sont encore faible pour ce taxon ce qui a pour conséquence de lui affecter un indice de rareté incertain. Néanmoins, cette espèce semble très rare à l'échelle régionale et demande des conditions très particulières pour son installation. Sur le site, quatre stations ont été pointées toujours sur des rochers immergés soumis à un fort courant.

***Frullania tamarisci* (L.) Dumort. (RR, EN)**

Cette hépatique à feuilles corticole, de répartition atlantique, nécessite pour son maintien une hygrométrie atmosphérique élevée. L'espèce a été vue à 4 reprises sur des chênes ayant un diamètre supérieur à 7.5 centimètres et sur du bois mort avec écorce récemment tombée au sol.

***Hookeria lucens* (Hedw.) Sm. (E, CR)**

Hookeria lucens est une bryale assez atypique avec une disposition des feuilles sur deux rangs et de très grosses cellules visible à l'œil par transparence. Trois stations de ce taxon exceptionnel pour la Picardie ont été pointées. On retrouve cette espèce uniquement sur des zones de suintements de pente. L'espèce était fructifiée lors de notre passage ce qui démontre que les micro-conditions sont adéquate pour le maintien de la population.

***Marsupella emarginata* (Ehrh.) Dumort. (D, RE)**

Marsupella emarginata était jusqu'alors considérée comme disparue de la région. La mention la plus récente était celle de de GRAVES (1857) au Mont Benard près de Savignies dans l'Oise. Une seule station de cette petite hépatique à feuille humo-saxicole a été recensée au pied de la grande falaise schisteuse au Nord du site.

***Nowellia curvifolia* (Dicks.) Mill. (R, VU)**

Cette hépatique à feuilles, sapro-lignicole, a été observée à deux reprises. Le bois mort au sol en décomposition avancé est nécessaire pour son maintien.

***Racomitrium aciculare* (Hedw.) Brid. (E, EN)**

Racomitrium aciculare est une acrocarpe formant de petites populations vertes foncées sur les rochers acides soumis aux courants forts de l'Artoise. Ce taxon a été recensé à vingt reprises. Certains individus avaient un sporophyte ce qui montre que les conditions édaphiques sont optimales pour cette espèce.

***Rhabdoweisia fugax* (Hedw.) Bruch & Schimp. (E, CR)**

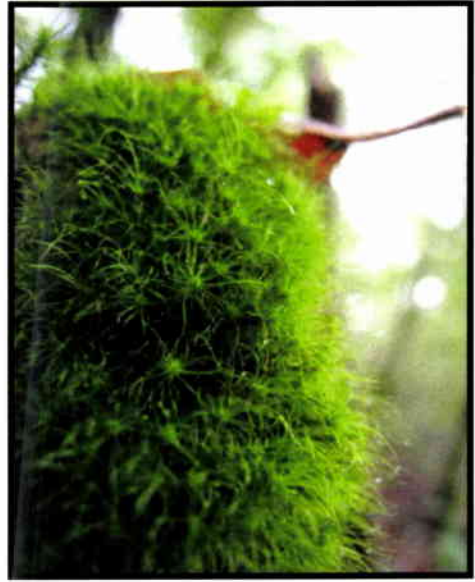
C'est la deuxième station connue en Picardie pour cette espèce. *Rhabdoweissia fugax* a été observée dans un crevasse ombragée et très humide au pied de la grand falaise schisteuse au Nord du site. La présence du sporophyte, présent lors de la récolte, est nécessaire pour effectuer la détermination de ce taxon.

***Trichocolea tomentella* (Ehrh.) Dumort. (E, CR)**

Cette espèce est une hépatique à feuille très découpées. Nous l'avons recensée au niveau de suintements situés au pied de fort dénivelé. Six stations ont été dénombrées sur le site. Ce taxon se trouve sur des sols moyennement acides sur humus ou sur roches dans des habitats à hygrométrie élevée et constante tout au long de l'année.



Barbilophozia attenuata (Photo T. PREY)



Dicranodontium denudatum (Photo T. PREY)



Trichocolea tomentella (Photo T. PREY)



Marsupella emarginata (Photo M. LUTH)



Hookeria lucens (Photo T. PREY)
Biotopes et noyaux de bryodiversité



Nowellia curvifolia (Photo T. PREY)